

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

633^e séance

Vendredi 3 juin 2011, à 15 heures
Vienne

Président : M. Dumitru Dorin Prunariu (Roumanie)

La séance est ouverte à 15 h 13.

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Bonne après-midi, Mesdames et Messieurs les délégués. Je déclare ouverte la 633^e séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Cette après-midi, nous allons poursuivre et espérons conclure l'examen du point 4 jour, "Débat général", le point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", et le point 8, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session".

Après la plénière, il y aura trois présentations techniques. La première présentation sera réalisée par le délégué de la Suisse. Elle est intitulée "Centre de recherche et d'appui dans le domaine spatial du Groupe de la biologie spatiale". La deuxième présentation sera réalisée par la Fédération de Russie. Cette présentation est intitulée "Médecine spatiale : du vol de Yuri Gagarine à l'expédition interplanétaire". La troisième présentation sera réalisée par l'observateur de la Semaine mondiale de l'espace et la reconnaissance de cet événement.

Débat général (point 4 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués, nous allons par conséquent, sans plus tarder poursuivre l'examen du point 4, "Débat général".

Le premier orateur inscrit sur ma liste est le délégué du Burkina Faso.

M. [S. DIALLO] (Burkina Faso) : Merci, Monsieur le Président. Je vais lire cette déclaration au nom de Son Excellence Salif Diallo qui est empêché.

Monsieur le Président, ma délégation voudrait adresser ses vives félicitations et saluer l'excellente manière avec laquelle vous conduisez nos travaux. Je saisis cette opportunité pour témoigner ma gratitude aux présidents du Sous-Comité juridique et du Sous-Comité scientifique et technique pour les efforts fournis dans le cadre de leur mandat.

Au moment où nous célébrons le cinquantième anniversaire de la première session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et le premier vol spatial habité, je voudrais exprimer ma reconnaissance à toutes ces personnes qui s'investissent avec abnégation et discernement, des années durant, pour faire jouer pleinement au COPUOS le rôle qui est le sien dans la régulation des activités spatiales.

Monsieur le Président, distingués délégués, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a, depuis sa création, montré son utilité sur la scène internationale. À cet effet, à travers l'interpellation constante et les nombreuses actions entreprises dans le sens de la non militarisation et la non pollution de l'espace, le COPUOS se positionne aujourd'hui comme un cadre de référence pour garantir la paix et la sécurité internationale et accompagner les efforts de développement des États.

La réflexion actuelle sur la viabilité à long terme des activités spatiales des activités spatiales, notamment la prévention de la course aux

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



armements dans l'espace, ainsi que l'élimination des débris spatiaux et la promotion d'une utilisation à seul but pacifique de l'espace extra-atmosphérique participe de ces efforts.

Il est impératif pour le Comité de veiller, au quotidien, à la consolidation de l'arsenal juridique régissant les activités spatiales au regard de l'expansion et de la diversification des activités spatiales ainsi que de l'augmentation sans cesse croissante des acteurs dans l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, distingués délégués, le développement des technologies spatiales et les nombreuses applications qui s'y rapportent, font aujourd'hui de l'espace un lieu de promotion des activités socio-économiques et un puissant levier de prévention et de gestion des catastrophes naturelles. Pays non spatial, le Burkina Faso est particulièrement intéressé par l'application des technologies spatiales dans les domaines comme les télécommunications, le positionnement par satellite, la télédétection, la santé, l'enseignement, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, la prévention et la gestion des catastrophes, ou encore les prévisions météorologiques.

C'est dans cette logique qu'il a accueilli en mai 2008, un atelier régional sur la télésanté dont les conclusions ont permis la création d'une direction de promotion de la télésanté. En novembre 2008, le Burkina Faso a également reçu une mission du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes, afin d'explorer des opportunités de coopération.

Au cours des grandes inondations qu'il a connues le 1^{er} septembre 2009 et qui ont causé d'énormes pertes, le Burkina Faso a bénéficié de l'assistance du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes, à travers des images satellitaires.

Monsieur le Président, distingués délégués, la sous-région ouest africaine connaît, ces dernières années, des inondations et des catastrophes aux conséquences désastreuses. En vue de réduire la vulnérabilité de cette sous-région, la mise en place de dispositifs et de mécanismes de prévention et de gestion des catastrophes s'avère indispensable.

C'est pourquoi le Burkina Faso voudrait, à cette tribune, remercier d'avance UN-SPIDER pour l'atelier sous-régional prévu dans notre pays pour le dernier semestre 2011 au profit des pays de l'Afrique de l'ouest en vue de convenir d'une stratégie régionale commune pour la prévention et la gestion des catastrophes. Les inondations sont de

loin l'un des problèmes les plus partagés dans cette partie du monde.

Le Burkina Faso est prêt à jouer sa participation dans l'organisation de l'atelier. Nous sommes convaincus que cet atelier participera à la sensibilisation sur l'utilité et la pertinence de la technologie spatiale dans la prévention et la gestion des catastrophes dans la sous-région ouest africaine. Il constituera un tremplin pour le renforcement des capacités de nos structures techniques en la matière. C'est pourquoi l'une des missions confiée à ma délégation au cours de cette session est de finaliser avec le Bureau d'UN-SPIDER le calendrier et le contenu de cet atelier sous-régional.

Monsieur le Président, distingués délégués, si les avantages des technologies spatiales sont unanimement reconnus, il n'en demeure pas moins que le transfert de ces technologies vers les pays en développement reste faible, privant ainsi une grande majorité des bénéficiaires d'un patrimoine commun à toute l'humanité qu'est l'espace.

La télésanté et la téléépidémiologie sont des alternatives intéressantes reconnues par l'Organisation mondiale de la santé pour nos populations souvent éloignées des grands centres, souvent démunies et sans couverture sociale. Au Burkina Faso, comme dans la plupart des pays en développement, nous sommes confrontés aux problèmes de disponibilité des satellites et des bandes passantes.

En matière de positionnement par satellite, notre pays vient de se doter d'un réseau de neuf stations permanentes GNSS, dont une sera intégrée très prochainement dans le Bureau du service international GNSS. L'intensification de la coopération internationale en matière d'utilisation pacifique de l'espace doit être inscrite au titre des priorités du Comité si l'on veut faire bénéficier à toutes les nations du monde des bienfaits des technologies spatiales.

Le Burkina Faso y voit un cadre privilégié d'expression de la solidarité internationale et une réponse aux aspirations socio-économiques des populations du monde entier. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT : Je vous remercie aussi, distingué représentant du Burkina Faso. *[interprétation de l'anglais]* : Je donne la parole à notre prochain orateur. L'Afrique du sud, vous avez la parole.

S.E. M. S. MABHONGO (Afrique du sud) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Au nom de la délégation d'Afrique du sud, nous souhaiterions dire que c'est un véritable plaisir que de vous voir présider la cinquante-quatrième session du COPUOS. Vous pouvez être

assuré du soutien de ma délégation au cours des jours à venir.

De plus, ma délégation souhaiterait également se féliciter et féliciter le travail réalisé par le Bureau des affaires spatiales dirigé par Mme Mazlan Othman.

Alors que nous commémorons les succès associés au cinquantième anniversaire des premiers vols spatiaux habités et du COPUOS, ma délégation souhaiterait transmettre ses plus sincères condoléances aux victimes des catastrophes naturelles récentes ayant frappé le Japon, les États-Unis, l'Espagne et le Portugal.

Ma délégation accorde une grande importance à l'utilisation des technologies spatiales afin d'atténuer et afin de réagir aux catastrophes naturelles et aux catastrophes anthropiques. Nous estimons également qu'il est nécessaire de savoir gérer des problèmes tels que le changement climatique ou encore l'insécurité alimentaire. À cet égard, notre objectif est de faire en sorte que les avantages de la technologie spatiale touchent tout le monde, y compris le continent africain par le biais de la coopération sud-sud. Nous ne pouvons que nous féliciter des progrès réalisés dans le cadre des projets conjoints entre notre nouvelle agence spatiale et les centres spatiaux en Algérie, au Brésil et en Chine.

Monsieur le Président, le paysage spatial d'Afrique du sud évolue de façon significative. Nous tenons compte des innovations dans le domaine de la science et technologie spatiale. Notre objectif c'est de répondre aux besoins en développement de notre pays. C'est la raison pour laquelle un organisme de réglementation spatiale dont j'ai parlé tout à l'heure a été créé. Nous avons également une agence spatiale nationale et l'objectif c'est de faire progresser le programme spatial en Afrique du sud.

Des nouveaux membres du Conseil d'Afrique du sud d'affaires spatiales ont été nommés en juin 2010. Le mandat de ce Conseil est d'appuyer les activités spatiales sûres, fiables et durables. Des activités bénéfiques pour la société par le biais de mesures de politique et de réglementation tout en répondant aux défis internationaux et nationaux. Ce conseil est également responsable et doit veiller à ce que les activités spatiales d'Afrique du sud respectent pleinement les accords internationaux.

La nouvelle agence spatiale nationale d'Afrique du sud qui vient d'être créée, est responsable de l'application du programme spatial d'Afrique du sud et appuie la création du développement industriel conformément aux politiques gouvernementales.

Monsieur le Président, je voudrais saisir cette occasion pour faire savoir aux différentes délégations que nous sommes déjà en train de préparer le 62^e Congrès astronautique international qui va se tenir à Cape Town du 3 au 7 octobre 2011. Je dois dire que le Congrès bénéficie de l'appui de toutes les parties prenantes en Afrique du sud, y compris le Gouvernement, le secteur privé et les universités. C'est la première fois que le Congrès est organisé par un pays africain et l'Afrique du sud encourage les responsables africains, responsables des sciences et technologies spatiales, les encourage à participer à ce congrès.

Le premier jour du Congrès permettra de célébrer la Journée spatiale de l'Afrique. Nous reviendrons sur les résultats de la Conférence du programme spatial africain qui se tiendra au Kenya en septembre 2011.

Par conséquent, Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'inviter toutes les délégations à participer à ce congrès en Afrique du sud. Nous espérons que vous serez tous en mesure de venir.

Monsieur le Président, nous avons également le plaisir de vous faire savoir que l'offre présentée par l'Afrique du sud pour accueillir le projet SKA a été entériné par l'Union africaine. La construction d'un télescope radio appelé MEERKAT progresse. Les sept premières antennes de l'instrument précurseur appelé KAT-7, les sept premières antennes ont pu être finalisées en décembre 2010. Une fois que ce projet MEERKAT aura pris fin, il s'agira du télescope le plus sensible et le plus grand de l'hémisphère austral. Nous estimons que SKA est une occasion unique, une occasion permettant de renforcer les capacités scientifiques africaines, de renforcer les efforts de recherche et de mettre l'accent sur le développement industriel.

Nous estimons que l'implication dans des projets de haut niveau, des projets techniques tels que MEERKAT et SKA permettent de renforcer la diversification et la compétitivité des pays en développement et cela permet à ces pays de devenir des économies particulièrement compétentes. Dans le cadre de la construction du télescope MEERKAT, nous avons mis en place un programme de renforcement des capacités ouvert à tous les pays africains. Notre objectif c'est de former des techniciens, des ingénieurs, des experts en TIC africains, et de former également des astronautes africains.

Monsieur le Président, ma délégation est préoccupée par les effets nocifs de la propagation des débris spatiaux. Cela signifie qu'il y a de plus en plus de possibilités de collision dans l'espace et il peut y avoir également des interférences avec les objets spatiaux. Il est par conséquent essentiel que

nous travaillons ensemble. Nous devons absolument préserver les activités spatiales et nous devons veiller à atténuer la propagation des débris spatiaux. À cet égard, ma délégation se félicite de la décision prise par le groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, décision visant à créer un groupe d'experts qui réfléchira sur cette question et d'autres questions connexes.

Nous espérons qu'il nous sera possible d'adopter les termes de référence de ce groupe de travail. L'Afrique du sud accorde une grande importance aux activités du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique. Nous prenons note du bon travail qui a été réalisé jusqu'à présent. Ce disant nous estimons qu'une coordination et une coopération accrues entre ces deux Comités permettraient d'améliorer les résultats. C'est pour cette raison que nous estimons qu'il est nécessaire de préserver la durée de deux semaines pour les débats du Sous-Comité juridique.

En conclusion, nous souhaiterions dire que nous nous félicitons de la participation d'autres pays africains à ce Comité. Nous souhaitons la bienvenue à la Tunisie et nous saluons l'intention du Ghana de devenir membre du COPUOS et à ratifier les accords internationaux relatifs à l'espace. Vous pouvez être assuré de l'engagement de notre délégation à tout effort visant à renforcer la coopération spatiale, car je dois dire qu'il est essentiel, dans le cadre de la coopération de tenir compte du développement durable, du transfert des technologies, du renforcement des capacités entre les pays développés et les pays en développement. Nous espérons que ce type de coopération va s'intensifier au cours des années à venir. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie pour cette déclaration et je donne la parole à notre prochain orateur, la Pologne. La Pologne, vous avez la parole.

M. P. WOLANSKI (Pologne) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs. Monsieur le Président, ma délégation est heureuse de vous voir de nouveau à la Présidence du Comité. Nous croyons fermement que votre expérience, vos connaissances, votre habileté à la conduite de nos travaux contribueront au succès de cette session. Je voudrais vous assurer du total soutien de la délégation polonaise.

Nous saluons également tous les efforts déployés par Mme Othman, Directrice du Bureau des affaires spatiales, ainsi que tout son personnel

pour le fonctionnement fluide de ce bureau qui est au bénéfice de tous les participants.

Nous aimerions également féliciter la NASA pour son dernier vol couronné de succès vers la Station spatiale internationale par le biais de la navette spatiale Endeavour ainsi que la Roumanie qui vient d'être admise récemment à l'Agence spatiale européenne.

La délégation polonaise voudrait transmettre toute sa sympathie à la population du Japon suite au séisme et au tsunami dévastateur qui ont frappé récemment ce pays survenu le 11 mars et qui ont provoqué de grandes pertes humaines et de grands dommages matériels.

Le Ministre de l'économie ainsi que le Ministre de la science et de l'éducation supérieure soutiennent les activités spatiales de la Pologne dans le cadre de l'Accord ESA/PECS. Cette année, le Gouvernement polonais adoptera un plan à long terme des activités pour le développement des techniques spatiales et l'utilisation des systèmes satellitaires en Pologne.

Un des importants aspects de ce plan est que notre pays adhère bientôt à l'Agence spatiale européenne. Nous aimerions également mentionner que le Parlement polonais a récemment adopté un amendement au budget qui augmente quatre fois notre contribution à l'Accord PECS avec l'Agence spatiale européenne.

Cette année, le 7 avril, nous avons fêté en Pologne le cinquantième anniversaire du premier vol spatial habité fait par Yuri Gagarine. Cela a eu lieu dans la salle du Sénat de l'Université de Varsovie, l'Université de technologie de Varsovie, avec la participation active de l'astronaute polonais, le Général Miroslav Hermachevski, qui en 1987, a passé une semaine à bord de la Station spatiale Saliout-6. Il était la 89^e personne et représentait la 4^e nationalité dans l'espace, à cette époque.

À l'occasion de cet événement, ont également participé Son Excellence, M. l'Ambassadeur de la Fédération de Russie, le Président de l'Académie polonaise des sciences, une délégation de l'ESPI avec M. Uwe Schroganov, représentant de l'Institut de la recherche spatiale de la Fédération de Russie, ainsi que de nombreux scientifiques polonais émérites. Les scientifiques et les ingénieurs du Centre d'astronomie Copernic, ainsi que du Centre de recherche spatiale de l'Académie polonaise des sciences se sont engagés à renforcer, en collaboration avec l'Autriche et le Canada, les satellites d'astronomie Bright consacrés à l'étude des étoiles. Également, le Centre de recherche spatiale, PAS, a activement participé à différentes missions internationales scientifiques, entre autres la création d'un

mécanisme particulier à pénétration MOUPOUS à Varsovie, pour Rosetta, et qui maintenant est destiné à l'étude de la comète Churyumov-Gerasimenko, ainsi que le projet IBEX et HERSCHEL.

En outre, un autre mécanisme à pénétration CHOMIC a été construit au Centre de recherche spatiale de Varsovie pour la Fédération de Russie. Cette mission de la Fédération de Russie vers Mars, grâce au satellite PHOEBUS, il s'appelait PHOEBUS GROUND. Ce mécanisme a été délivré, a été fourni à l'Institut de recherche spatiale de l'Académie russe des sciences à Moscou.

La Pologne est un membre à part entière d'EUMETSAT. Nos liens avec EUMETSAT sont constitués par l'Institut de météorologie et de gestion des eaux du Centre de satellites terrestres à Cracovie qui travaille depuis plus de 40 ans et qui reçoit des images et d'autres informations des satellites météorologiques depuis cette époque.

Le GPS, le GNSS, d'autres satellites sont utilisés en Pologne pour la géodésie, les programmes scientifiques. Il y a trois ans, nous avons mené à bien la construction de 100 stations de référence pour le réseau de référence européen. La mise en place d'un système multifonction pour la localisation précise par satellite en Pologne par le Bureau d'étude des cartographies du territoire, s'est vu utilisé par plus de 1 600 personnes. Différents projets en la matière ont été menés à bien par l'Université de Cracovie, l'Université des sciences et technologies de Cracovie, l'Université de technologie de Varsovie, l'Institut de géodésie et de cartographie, l'Université de Varmie et de Masurie, ainsi que le Centre de recherches spatiales de l'Académie polonaise des sciences.

Nous travaillons également activement dans le domaine de la télédétection. L'Institut de géodésie et de cartographie ainsi que de nombreuses universités ont mené à bien des recherches et des études sur l'utilisation pratique des techniques basées sur les activités spatiales dans ce domaine. Au Centre TPSAT de Saari, centre pour les télécommunications, nous pouvons trouver des services de télécommunication utilisant les satellites mondiaux et régionaux de télécommunication, comme INTERSPUTNIK, INTELSTAT, INMERSAT et EUTELSTAT. Ce centre fournit également une connexion continue avec tous les opérateurs polonais partout dans le monde, que ce soit sur Terre, en mer ou dans les airs.

Le volet éducatif concernant l'espace est continuellement élargi en Pologne. Cela implique des programmes particuliers en matière d'éducation pour l'enseignement général et l'enseignement

supérieur. Des programmes spécifiques en matière d'éducation existent à l'Université de technologie de Varsovie, et d'autres universités. L'ESA a mis sur pied un projet particulier pour les activités éducationnelles pour des étudiants de l'Université de technologie de Varsovie et l'Université de technologie de Wrocław.

À l'Université de technologie de Varsovie et à celle de Wrocław, et à l'Université de sciences et de technologie de Cracovie, quelques projets relatifs à de petits satellites sont menés à bien. Des groupes d'étudiants travaillent sur la construction de projets de l'ESA, tels qu'ESEO, ESMO, RECSUS-BEKSUS. À l'Université de technologie de Varsovie, le nanosatellite PWSAT est construit. Cela permettra de tester les techniques de désorbitation des satellites après leur phase opérationnelle, visant à réduire le nombre de débris spatiaux autour de la Terre. Le lancement de ce satellite est prévu lors du premier vol de la nouvelle fusée VEGA de l'ESA.

L'année dernière également, des ateliers, des séminaires relatifs aux techniques spatiales, à l'utilisation des techniques spatiales en géodésie, en physique spatiale et en objets géocroiseurs, avec la participation de scientifiques, ingénieurs, étudiants ont été organisés en Pologne. En avril, la délégation de l'ESPI est venue nous rendre visite en Pologne et a été reçue par des membres du Parlement polonais, par des membres du Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur, les membres aussi du Ministère de l'économie.

Cette année également, de nombreuses conférences et séminaires sur l'utilisation des techniques spatiales aux fins de la sécurité, avec la collaboration de la Fondation Secure World, ont été organisés.

Lors de la Présidence polonaise de l'Union européenne qui commencera le 1^{er} juillet de cette année, la Fondation Secure World et l'ESPI organiseront un séminaire qui présentera et permettra de discuter de l'utilisation optimale des applications spatiales au service des efforts en matière humanitaire lors de crises de grande ampleur. Le séminaire combinera des discussions ainsi qu'une simulation durant toute une journée, simulation d'opérations humanitaires avec la participation active de tous les participants.

Cette manifestation sera organisée en coordination avec le Ministère polonais des affaires intérieures et le mécanisme de protection civile de l'Union européenne. Merci, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués pour votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Pr Wolanski. Une petite

correction. Ce cosmonaute a fait son premier vol en 1978 et non pas en 1967. L'orateur suivant sur ma liste, le représentant de l'Allemagne, Son Excellence, M. l'Ambassadeur Luedeking.

M. R. LUEDEKING (Allemagne)
[interprétation de l'anglais]: Merci beaucoup, Monsieur le Président. Merci de me donner la parole.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, d'emblée je voudrais exprimer l'appréciation de ma délégation à vous-même, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre équipe, pour le travail que vous avez effectué cette dernière année et également dans le cadre de la préparation de cette session.

Nous sommes convaincus que cette cinquante-quatrième session du Comité sera productive, fructueuse. Nous aborderons avec succès les thèmes spatiaux. Certains thèmes sont déjà abordés cette année et l'Allemagne est tout à fait disposée à y apporter sa contribution.

Nous avons contribué à la promotion, à l'éducation des activités spatiales. Cela a également permis la croissance en matière d'emploi. Cela améliore la qualité de vie et la protection de notre Terre, notre sûreté et également la coopération internationale. Étant donné l'importance des défis mondiaux qui nous attendent, les applications spatiales deviendront encore plus importantes à l'avenir. Dans cette nouvelle stratégie du Gouvernement allemand, nous nous concentrons sur les applications spatiales et les activités que nous pouvons utiliser pour faire face à ces défis.

Toutefois, notre stratégie se fonde sur une orientation générale selon laquelle toutes les opérations spatiales doivent être au bénéfice de la société et de la Terre. L'Allemagne a placé sa stratégie sur trois grands piliers. Le premier porte son attention sur les bénéfices, améliorer les conditions de vie de la population. Voilà la pierre angulaire, notre principal objectif. Tous les projets seront jaugés à cette aune.

Deuxième élément. Le principe de la durabilité. L'infrastructure spatiale pour l'observation de la Terre, pour la communication ou la navigation qui fournit les informations pertinentes en la matière doit être défendue de risques potentiels. Ces menaces augmentent les débris spatiaux. Les satellites qui ne sont plus en fonctionnement, les astéroïdes par exemple également, posent des risques pour la Terre. Par conséquent, l'Allemagne soutient totalement le projet de code de conduite des activités dans l'espace extra-atmosphérique qui a été déjà mentionné dans la déclaration de l'Union européenne et lors du Segment de haut niveau.

L'Allemagne souhaite intensifier sa coopération internationale. La coopération internationale est importante de plus en plus. Par exemple, la Charte internationale concernant l'espace et les catastrophes majeures a été signée par l'Allemagne, l'année dernière, et nous contribuerons de façon encore plus importante à atteindre ces objectifs. Les projets très complexes en matière spatiale qui affectent les intérêts de la communauté internationale doivent être étayés et soutenus par la communauté, par de nombreux pays. Des défis comme la préservation des ressources naturelles, l'acquisition des connaissances, l'amélioration des conditions de vie, tout cela ne peut être fait que par le truchement de la coopération internationale. Des protections, des garanties dans le bénéfice au service de l'humanité doivent être articulées de manière rationnelle et intelligente.

C'est pour cela que nous devons renforcer notre programme national et les connaissances de l'Allemagne en la matière. Les technologies novatrices sont des atouts importants afin de rester un acteur important dans le domaine spatial. Des projets spatiaux comme Ariane-5, la Station spatiale internationale et le satellite Merlin, sont des preuves spectaculaires de ce que la coopération internationale peut accomplir.

Permettez-moi à ce stade, de faire quelques remarques concernant le programme SPIDER auquel nous sommes particulièrement attachés. Vous vous rappellerez probablement que dans un effort conjoint du Bureau des affaires spatiales et l'Allemagne, de nombreuses délégations et le programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, a été créé comme programme du Bureau des affaires spatiales avec des bureaux à Bonn et à Berlin entre autres. On utilise l'observation terrestre dans le bénéfice, dans l'intérêt de toutes les nations, en particulier les pays en développement.

Ce programme vise à utiliser stratégiquement les technologies pour éviter les dommages causés aux populations. Vu le nombre croissant des catastrophes naturelles ces derniers temps, ce programme a permis de réduire les pertes humaines et les dommages matériels. L'Allemagne est ravie de voir la reconnaissance qui lui est accordée et de voir les succès obtenus par ce programme.

Aujourd'hui, nous devons porter notre attention sur la manière dont nous pouvons appliquer de façon durable ce programme SPIDER. L'Allemagne a contribué de façon importante, en termes de connaissances, par le biais de DLR, le Centre spatial allemand, et par des contributions volontaires, nous avons fourni au programme de

nombreuses contributions financières. Nous avons également détaché des experts à ce programme.

Toutefois, nous nourrissons quelques doutes concernant l'application durable de ce programme puisqu'il dépend très lourdement de contributions volontaires. Les catastrophes naturelles vont se poursuivre et vont continuer à frapper notre planète. Une grande partie du programme doit être financée par l'intermédiaire du budget ordinaire.

Permettez-moi de mettre en exergue le fait que nous ne demandons pas une augmentation du budget ordinaire des Nations Unies. Les États membres du COPUOS doivent décider de l'importance, de l'utilité de ce programme pour les pays membres.

Dans un tel contexte, je voudrais attirer votre attention, Mesdames et Messieurs, sur une lettre du coordinateur de l'aérospatiale allemand, Peter Hansen, qui a été distribuée il y a quelques jours. Conformément à cette lettre, j'aimerais proposer que, suite à cette session, le COPUOS reflète clairement son point de vue afin de renforcer le programme SPIDER en lui accordant des bases plus durables, plus solides.

J'aimerais finir ma déclaration par cette demande. J'espère que nos délibérations porteront leurs fruits et que nous pourrons arrêter un texte qui dans le rapport final, nous permettra de faire de notre mieux pour que ce programme SPIDER puisse bénéficier de bases solides et soit assuré des ressources suffisantes. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup à l'Allemagne pour sa déclaration. L'orateur suivant sur ma liste, le représentant des États-Unis d'Amérique, M. Ken Hodgkins.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je voudrais joindre ma voix à ceux qui ont pris la parole avant moi pour exprimer leurs condoléances à la population du Japon pour les pertes humaines et les dommages matériels suite au séisme et au tsunami qui ont frappé ce pays en mars dernier.

Monsieur le Président, j'aimerais vous féliciter, ainsi que le reste du Bureau, pour une autre année de conduite exceptionnelle de nos travaux. Nous sommes tout à fait sûrs que notre session sera couronnée de succès sous votre houlette.

Je voudrais également exprimer notre appréciation au Bureau des affaires spatiales pour le travail d'excellente facture qui a été effectué l'année dernière et pour les efforts diligents qu'ils

ont déployés pour la préparation de nos réunions et de cette réunion au cours des prochains jours.

Depuis la dernière session, je voudrais dire que le Président Obama a adopté et a publié une nouvelle politique spatiale nationale en juin 2010. Cette nouvelle politique met un accent accru sur la coopération internationale afin de promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique dans un grand nombre de domaines. Les États-Unis voudraient élargir les travaux des Nations Unies et d'autres organisations afin de s'attaquer à ce problème croissant des débris spatiaux et de promouvoir les meilleures pratiques pour une utilisation durable de l'espace.

Les États-Unis vont poursuivre leurs efforts afin d'obtenir une transparence et mettre sur pied des mesures de renforcement de la confiance afin de limiter les risques d'accidents, de mauvaise interprétation ou de mauvais calcul. Cette nouvelle politique réaffirme la politique américaine selon laquelle nous sommes ouverts à tout concept, proposition de renforcement de la confiance et de contrôle des armements pour ce qui est du domaine spatial, sous réserve que les critères de l'équité, d'une vérification efficace et de cohérence soient satisfaits, conformément à nos intérêts de sécurité nationaux.

Dans le cadre de cette nouvelle politique, les États-Unis souhaitent promouvoir des règles, des normes internationales qui promeuvent une concurrence équitable et l'utilisation internationale des capacités américaines, tels que les lanceurs, les services commerciaux de télédétection entre autres. Finalement, cette politique encourage les États-Unis à poursuivre des programmes de coopération accrue avec les pays des nations spatiales, en sciences spatiales, en exploration spatiale robotique et dans l'utilisation des satellites d'observation de la Terre aux fins de la prévision météorologique, de la surveillance environnementale, entre autres.

Une copie de cette nouvelle politique nationale ainsi qu'une fiche d'information peuvent être trouvées sur le site web www.whitehouse.gov.

Un petit instant, s'il vous plaît. Quelqu'un veut vraiment me contacter et je ne veux vraiment pas lui parler.

Monsieur le Président, lors de la dernière année, nous avons continué à être les témoins de réalisations extraordinaires, réalisations techniques et scientifiques internationales dans notre recherche dans l'exploration de l'espace. 2010 est une autre année de réalisations au cours de laquelle le Groupe international de coordination de l'exploration de l'espace, l'ISEC, s'est acquitté de son mandat et a fourni la plateforme idoine pour les agences spatiales afin qu'elles puissent partager leurs points

de vue, leurs projets et travailler de concert vers un plus grand développement et une application de la stratégie de l'exploration mondiale.

Depuis la dernière réunion du Comité en 2010, la NASA a mené à bien deux missions de sa navette spatiale vers la Station spatiale internationale. Je voudrais dire que le 2 novembre 2010, le partenariat ISS de la Station spatiale internationale a fêté sa 10^e année d'exploitation et de travail continu dans cette station. Plus de 187 personnes se sont rendues sur la Station spatiale internationale et, à cette époque, la Station avait mené à bien 57 361 orbites autour de la Terre, c'est-à-dire quelques 1,5 milliards de miles.

L'orbiteur de reconnaissance lunaire de la NASA lancé en juin 2009, a été une des missions d'exploration qui a duré un an, un an et demi, et qui devra durer jusqu'à cinq ans, en orbite polaire et faisant approximativement 31 miles autour de la surface de la Lune, distance la plus proche de la Lune que nous avons pu atteindre jusqu'à présent.

L'orbiteur de reconnaissance de Mars, MRO, continue à fournir des images de valeur, des images scientifiques grâce à une grande gamme d'instruments. Depuis son arrivée sur Mars en 2006, les données concernant la planète rouge ont été importantes. La Jeep lunaire d'exploration de Mars, Opportunity, continue à fournir des résultats scientifiques tout en continuant à être opérationnelle. La mission qui devait durer 90 jours a fêté son septième anniversaire en janvier 2011. Bien que sa jumelle Spirit ait achevé sa durée de vie, Opportunity est toujours capable d'exploration et de découvertes scientifiques.

Entre temps, nous continuons le développement du laboratoire scientifique de Mars, MSL, qui récemment a été dénommé Curiosité, et qui doit être lancé en novembre de 2011.

En 2010, les télescopes spatiaux de la NASA continuent à produire des observations sans précédent. Hubble avec son imagerie, Glast qui se penche sur les trous noirs et les origines des rayons cosmiques, Wise qui regarde l'univers par le biais d'infrarouges, Chandra avec son observatoire de rayons X, Kepler qui recherche les nouvelles planètes, Fermi explorant les environnements les plus extrêmes de notre univers, tous contribuent à renforcer la connaissance mondiale pour ce qui est de l'espace extra-atmosphérique.

La nouvelle mission Horizon vers Pluton qui a passé Jupiter en 2008 est en phase de croisière interplanétaire et doit arriver à Pluton en 2015.

Je suis heureux de dire que le vaisseau spatial Voyager-1, lancé il y a plus de 33 ans en septembre 1977, en décembre 2010 été arrivé au

point le plus distant de notre système solaire, quelques 17,4 milliards de kilomètres du soleil, où il n'y a pas de vents solaires sortant. C'est l'objet construit par l'homme qui est arrivé le plus loin dans l'espace et son jumeau, Voyager-2, continue à fournir des données à cinq équipes scientifiques.

L'étude géologique américaine USGS du Département américain de l'intérieur continue à être opérationnelle et à gérer les satellites Landsat-5 et 7 et à rendre disponibles les données. Ces deux satellites, bien sûr, ont dépassé leur durée de vie. Landsat-5 en est à sa 26^e année et Landsat-7 en est à sa 11^e année. J'aimerais dire que l'année prochaine nous fêterons le 30^e anniversaire de Landsat-1.

Depuis 2008, les archives en imagerie de Landsat sont utilisables gratuitement sur internet. On peut voir qu'aujourd'hui, nous sommes arrivés à 3 000 images par jour en 2009. Au départ, il s'agissait de 50 images par jour. En décembre 2010, l'USGS a fourni 4 millions d'images Landsat à des utilisateurs dans 180 pays. La disponibilité de ces données d'imagerie a un impact important sur les sciences terrestres et sur la surveillance de la surface de la Terre.

Finalement, je voudrais parler d'un autre jalon. Le premier vaisseau commercial à entrer en orbite terrestre a été réalisé par SPACE-X, une compagnie américaine en décembre 2010. La capsule DRAGON a été lancée à partir de la Floride, à fait deux fois le tour de la Terre, et finalement, Monsieur le Président, j'aimerais vous dire que la Fédération internationale d'astronomie a choisi le programme de système de positionnement pour recevoir le Prix, ce Prix qui est consacré pour reconnaissance des réalisations extraordinaires dans le domaine des techniques spatiales et cela reflète les applications au service de l'humanité faites par ce projet. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup au représentant des États-Unis d'Amérique. L'orateur suivant sur ma liste, le représentant de l'Espagne, M. Antón.

M. S. ANTÓN ZUNZUNEGUI (Espagne) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, l'Espagne voudrait saisir cette occasion pour vous féliciter pour la conduite rapide et souple des consultations qui ont permis, le 1^{er} juin dernier, l'adoption de la Déclaration du cinquantième anniversaire du premier vol spatial habité et du cinquantième anniversaire de notre Comité. Nous sommes convaincus que vous continuerez à appliquer ces mêmes qualités pour atteindre les objectifs que nous souhaitons tous.

Ma délégation voudrait, en outre, exprimer ses félicitations à Mme Mazlan Othman et à toute son équipe, l'équipe du Bureau des affaires spatiales, pour l'effort extraordinaire déployé dans l'organisation des manifestations qui viennent fêter cet important anniversaire.

Monsieur le Président, l'Espagne s'associe pleinement à la Déclaration de la délégation de la Hongrie au nom de l'Union européenne. De la même façon, ma délégation qui a déjà souligné l'importance historique de l'odyssée du cosmonaute Yuri Gagarine lors du volet commémoratif, ne veut pas ici oublier de souligner la révolution scientifique qui a mis un homme en orbite et qui l'a fait revenir sain et sauf. Depuis lors, l'avancement dans le développement des sciences et des activités spatiales a conduit à un extraordinaire développement technologique dans des domaines aussi différents comme la médecine, les matériels, la navigation, l'électronique, les communications.

Cette Commission et ses organes subsidiaires ont été cruciaux pour que ces progrès soient faits dans un contexte de collaboration et de concurrence pacifique. Le COPUOS est une plateforme unique en matière de coopération internationale pour ce qui est des activités spatiales.

Monsieur le Président, l'Espagne a participé à ce développement scientifique et technologique, développement qui a permis à l'homme d'explorer l'univers. L'Espagne dispose d'un plan stratégique pour le secteur spatial 2007-2011. Dans le cadre de ce plan, l'Espagne a poursuivi la mise au point d'initiatives dans le cadre du plan national d'observation terrestre. Nous avons également un programme de satellites d'observation optique et un satellite d'observation double avec la technologie radar, le satellite PAS.

L'Espagne continue également de participer au programme de l'Agence spatiale européenne. L'Espagne est devenue un des cinq grands centres d'activités de l'Agence spatiale européenne. Le Centre d'astronomie spatiale, l'ESAC, a son siège à Madrid et ce centre s'occupe de développement et de l'exploitation d'instruments et de satellites scientifiques de l'ASE.

Nous participons aux programmes nationaux. Nous participons aux programmes de l'ASE et nous avons également des accords de coopération spatiale avec d'autres agences spatiales. Nous participons au programme Mars Science Laboratory, un programme qui a été mentionné également par les États-Unis, et ce programme prévoit la mise au point du robot Curiosity de la NASA qui sera lancé en 2011.

Avec Roscosmos, nous collaborons également et nous allons participer à l'Observatoire

mondial spatial ultraviolet qui est dirigé par Roscosmos.

L'Espagne a également participé avec la France à la mise au point de technologies de vols en formation de satellites avec le développement de logiciels et de matériels pour la mise sous démonstration Prisma, avec à sa tête la Suède, et qui a été lancé en 2010, car les essais se sont conclus avec succès.

Monsieur le Président, cela fait 50 ans que ce Comité est en train d'élaborer des formules pour arbitrer l'utilisation compétitive de l'espace, surtout compte tenu de la fragilité de l'environnement spatial. Nous nous félicitons des progrès intervenus dans ce domaine. Nous nous félicitons de l'adoption par l'Assemblée générale des recommandations pour améliorer la pratique d'immatriculation des objets spatiaux, les Lignes directrices pour la réduction des débris spatiaux ainsi que l'adoption du Cadre de sécurité relatif à l'application des sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

C'est la raison pour laquelle l'Espagne souhaiterait se féliciter, car pour la première fois dans le cadre de la quarante-huitième session du Sous-Comité scientifique et technique, nous avons inclus comme sujet la viabilité à long terme des activités spatiales. On a également créé un groupe de travail ad hoc. La gestion des activités spatiales et surtout le problème des débris spatiaux, aujourd'hui, constitue un des défis fondamentaux que doit relever la communauté internationale, si la communauté souhaite continuer à utiliser l'espace de façon sûre.

C'est la raison pour laquelle nous espérons que, dans le cadre de cette session, le Comité adoptera le document sur le mandat et méthodes de travail afin que le groupe de travail puisse commencer à travailler sans délai.

Il y a l'élaboration des normes, l'élaboration de lignes directrices juridico-techniques permettant de gérer l'utilisation pacifique de l'espace et ce Comité a également joué un rôle de catalyseur, catalyseur d'initiatives pour l'utilisation de l'espace en faveur de toute l'humanité.

Nous souhaiterions en particulier mettre l'accent sur le programme ONU-SPIDER qui permet d'obtenir des informations de l'espace, et les activités en Espagne sont réalisées avec beaucoup d'attention et d'ailleurs nous contribuons financièrement au programme ONU-SPIDER. D'ailleurs, l'Espagne va examiner avec intérêt le programme de travail qui va nous être présenté dans le cadre de cette session.

Les communications par satellites, les systèmes d'observation terrestre, les technologies de navigation par satellites, constituent des instruments indispensables nous permettant de trouver des solutions viables à long terme dans le domaine du développement durable.

Nous nous félicitons également que l'Assemblée générale des Nations Unies a invité ce Comité à réfléchir sur les objectifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Conférence qui va se tenir à Rio en 2012. Nous sommes convaincus que le COPUOS peut véritablement constituer une véritable valeur ajoutée pour Rio+20.

Monsieur le Président, les progrès engrangés par COPUOS au cours de ces 50 dernières années sont des progrès certains. Toutefois, en dépit de ces progrès, beaucoup reste à faire. C'est la raison pour laquelle, l'Espagne souhaiterait remercier le Président du Comité pour la période 2008-2009, l'Ambassadeur de Colombie *Ciro Arévalo Yepes*. Nous souhaiterions le remercier pour le document de travail intitulé "Vers une politique spatiale des Nations Unies". L'examen de ce document dans le cadre d'un point différent de l'ordre du jour permettra d'avoir un débat intéressant et nécessaire.

Le Comité doit examiner le fond de ses activités, mais le Comité doit également essayer d'améliorer les questions de forme, et d'améliorer plus concrètement ses méthodes de travail. L'Espagne souhaite que l'on continue d'étudier la façon d'améliorer l'efficacité du COPUOS. Il faut par conséquent continuer à réfléchir sur les méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires. Nous appuyons la proposition visant à ne plus utiliser des transcriptions non éditées à partir de 2012 comme cela a été recommandé par le Sous-Comité juridique lors de sa cinquantième session, et je pense que cela signifiera une économie significative.

Ces mesures sont des mesures nécessaires pour que le COPUOS reste une enceinte dynamique, une référence pour la communauté internationale et une enceinte chargée de réglementer l'utilisation et l'exploration de l'espace. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie l'Espagne pour cette déclaration, et je donne la parole à l'Indonésie.

M. S.K. PRABOTOSARI (Indonésie) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, au nom de mon Gouvernement, je souhaiterais commencer par vous féliciter et féliciter le COPUOS qui célèbre son cinquantième anniversaire, le COPUOS qui a énormément

contribué aux progrès spatiaux. Nous célébrons également le cinquantième anniversaire des premiers vols spatiaux habités.

L'Indonésie souhaiterait également souscrire à la déclaration du G77 et de la Chine réalisée hier.

En tant que membre du COPUOS depuis 1973, l'Indonésie a participé et a constaté les progrès qui ont été engrangés au cours de ces dernières années. L'Indonésie a pu bénéficier des progrès de technologies spatiales et ce de différentes façons, y compris dans le cadre de la gestion des ressources naturelles, des télécommunications, de la navigation, de l'observation des changements climatiques.

En tant que pays souvent frappé par des catastrophes, l'Indonésie utilise les technologies spatiales pour réduire l'impact de ces catastrophes, et ce dans le cadre d'ONU-SPIDER. L'Indonésie a pu bénéficier à plusieurs reprises du programme ONU-SPIDER au cours de ces dernières années.

Nous sommes par conséquent déterminés à continuer à participer à l'utilisation des technologies spatiales pour réduire l'impact des catastrophes naturelles. C'est la raison pour laquelle mon Gouvernement va organiser et va accueillir un des bureaux régional d'ONU-SPIDER. Pour cette fin, les institutions connexes en Indonésie sont en train de préparer le cadre nécessaire permettant une telle coopération.

Monsieur le Président, nous reconnaissons les avantages découlant des technologies spatiales, et c'est la raison pour laquelle mon pays estime qu'il est essentiel d'assurer la sécurité, la sûreté et la garantie de l'exploration et de l'utilisation de l'espace. Par conséquent, le développement des technologies spatiales devrait permettre d'améliorer la prospérité, mais devrait également permettre de produire la paix. Nous pensons qu'il est tout à fait possible d'atteindre cet objectif, et si tout le monde fait preuve de bonne volonté, et si tout le monde coopère dans le cadre des deux Sous-Comités.

Bien que les technologies spatiales se sont énormément développées et se sont développées très rapidement au cours des 50 dernières années, il existe un fossé entre les capacités spatiales des différents États membres, et ce fossé est réel. À cet égard, l'Indonésie estime que des efforts visant à diffuser et à transférer les technologies spatiales ainsi des efforts visant à renforcer les capacités, ces efforts devraient être renforcés par le biais de la coopération. Il faut distribuer, répartir les avantages de la technologie spatiale à tous les pays du monde, en particulier les pays en développement.

La participation accrue de différents acteurs, qu'il s'agisse d'entités gouvernementales et non

gouvernementales dans les activités spatiales, ainsi que la commercialisation de l'espace au cours de ces dernières années, constitue un véritable défi pour le cadre juridique international qui régit l'utilisation pacifique de l'espace. À cet égard, la délégation indonésienne estime que le droit spatial est un élément essentiel si l'on souhaite sauvegarder, si l'on souhaite assurer l'utilisation pacifique de l'espace.

En outre, dans le cadre des discussions en cours sur les questions de définition et de délimitation de l'espace, l'Indonésie souhaiterait réitérer ici sa position. Il est très important qu'un accord intervienne sur cette question. Il faut assurer une clarté juridique entre l'espace aérien et l'espace extra-atmosphérique, et entre les législations et l'application de chaque régime.

Monsieur le Président, si l'on tient compte de la nature de l'espace extra-atmosphérique qui est une ressource, de par sa nature, limitée, ma délégation souhaiterait souligner qu'il est important d'utiliser les ressources de façon rationnelle et de façon équilibrée afin d'en assurer la viabilité à long terme. L'utilisation durable de l'espace devrait être garantie par des réglementations claires, par des règles et par des recommandations.

À cet égard, l'Indonésie se félicite de la création du groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique. Nous espérons que ce groupe de travail sera en mesure de contribuer et de veiller à ce que les activités spatiales soient réalisées de façon durable et sera en mesure également de garantir un accès équitable de tous les États à l'espace.

Compte tenu des avantages découlant de l'exploration spatiale et de l'avancement des technologies spatiales, l'Indonésie souhaite promouvoir les technologies spatiales et sensibiliser également les jeunes. C'est la raison pour laquelle nous organisons une semaine spatiale tous les ans en octobre. Dans le cadre du cinquantième anniversaire du COPUOS, l'Indonésie va organiser le Concours de plaidoirie simulée Manfred Lachs qui se tiendra du 3 au 5 juin 2011 à Djakarta. Nous allons également organiser une conférence internationale sur le droit spatial du 6 au 7 juin 2011 en coopération avec l'Institut international du droit spatial.

En conclusion, Monsieur le Président, je souhaiterais réitérer ici l'engagement de l'Indonésie et son soutien pour la coopération internationale pour l'utilisation pacifique de l'espace et ce au profit de l'humanité tout entière. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Indonésie pour cette déclaration. Je donne la parole à l'Ambassadeur de France, Mme Florence Mangin.

S.E. Mme F. MANGIN (France) : Monsieur le Président, Excellences, distingués délégués, chers collègues, permettez tout d'abord à ma délégation de vous exprimer toutes ses félicitations pour la façon dont vous conduisez les travaux à la tête de ce Comité.

La France se réjouit que vous ayez pu mettre votre grande expérience et votre connaissance directe de l'exploration spatiale, en tant qu'ancien cosmonaute et Directeur de l'Agence spatiale roumaine, au service de ce Comité. Votre présence est un signe de l'intérêt particulier que les autorités roumaines portent au développement des activités spatiales, ce dont ma délégation et moi-même ne peuvent que se féliciter.

En cette année commémorative du cinquantième anniversaire du Comité de l'espace, la France tient à saluer le bilan de cette institution qui aura joué un rôle primordial pour faciliter la coopération internationale dans les activités spatiales notamment en encourageant toujours plus de nations à y prendre part.

S'agissant de la composition du Comité, la France se réjouit de la candidature de l'Azerbaïdjan et lui apporte son soutien. Le Comité a également pris une part considérable dans la mise en place du cadre juridique international spécifique aux activités spatiales en particulier les traités fondamentaux relatifs à l'espace.

Monsieur le Président, mon pays souhaite rappeler son profond attachement à la préservation du caractère pacifique des usages de l'espace extra-atmosphérique. L'espace doit demeurer en effet un lieu à part, exsangue de conflits et dont les bénéfices immenses peuvent être mis au service de toute l'humanité.

Ainsi, à notre sens, trois principes doivent régir les activités spatiales. En premier lieu, le libre accès à l'espace pour des utilisations pacifiques. En second lieu, la préservation de la sécurité et de l'intégrité des satellites en orbite et troisièmement, le respect du droit à la légitime défense des États.

La France se félicite des travaux du quarante-huitième Sous-Comité scientifique et technique et du cinquantième anniversaire Sous-Comité juridique. Notre Comité aura contribué, cette année encore, à faire progresser la coopération internationale et la réflexion juridique en matière spatiale. S'il y a tout lieu de se réjouir de ces succès incontestables, nous ne devons pas oublier les défis majeurs qui se posent encore à nous, qu'il s'agisse

de la préservation des équilibres écologiques et de la lutte contre le réchauffement climatique, de la sécurité des transports ou de la lutte contre les grands trafics internationaux, ou bien encore de la gestion des catastrophes naturelles.

Assurer la viabilité à long terme des activités spatiales est toutefois le premier des défis que nous devons relever ensemble pour assurer la pérennité des applications spatiales. Un environnement sûr dans l'espace proche de la Terre n'est plus garanti si l'on se place dans une vision à long terme. Non seulement la situation des débris spatiaux est devenue un vrai sujet de préoccupation, mais de surcroît, le nombre de plus en plus grand d'acteurs dans l'espace rend indispensable la mise au point d'un ensemble de règles de bonne conduite pour les opérations spatiales afin d'éviter les interférences, les collisions et autres incidents qui pourraient gêner l'exploitation de l'espace par tous, y compris par les nouveaux arrivants dans les activités spatiales.

À cet égard, la France espère vivement que sous la conduite de son Président M. Peter Martinez, en marge de cette session, le groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales finalisera et adoptera ses termes de références et son plan de travail afin d'être en mesure de contribuer aux travaux du Sous-Comité scientifique et technique dès 2012.

Par ailleurs, la France rappelle son soutien au projet européen d'un Code de conduite international sur les activités dans l'espace extra-atmosphérique qui porte à la fois sur les activités civiles et militaires, et vise à renforcer, par le biais de mesures de transparence et de confiance, la sécurité des activités spatiales face aux nouveaux risques induits par l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique.

Pour résoudre l'ensemble de ces questions, Monsieur le Président, la France est un partisan résolu de la coopération internationale indispensable dans le domaine spatial. C'est ainsi que les activités spatiales françaises s'inscrivent dans plusieurs cadres de coopération. En premier lieu, au niveau bilatéral, je souhaiterais citer le projet franco-indien MEGATROPIQUES, prévoyant le lancement au deuxième semestre de cette année, de ce satellite sur une orbite faiblement inclinée sur l'Équateur, au moyen d'un lanceur indien. Cette mission est dédiée à l'étude, dans la zone intertropicale, du cycle de l'eau et des échanges d'énergie du système Terre/Atmosphère.

En second lieu, au niveau européen, les activités spatiales françaises s'inscrivent dans le cadre d'une coopération exemplaire, et je pèse mes

mots, entre nations européennes au sein de l'Agence spatiale européenne.

Enfin, à travers les programmes de l'ESA, ces activités se situent dans un cadre encore plus large avec d'autres partenaires, je pense à la Station spatiale internationale, EXOMARS et Soyouz. À ce propos, le projet relatif au lancement de la fusée russe Soyouz à partir de la Guyane française illustre parfaitement cette coopération internationale. Les installations Soyouz en Guyane sont aujourd'hui prêtes et une simulation complète de chronologie a été effectuée avec succès au début du mois de mai. Le lanceur Soyouz qui sera utilisé pour le premier lancement à partir de la Guyane française va prochainement arriver à Kourou, suivi ensuite des deux satellites. Ce lancement est aujourd'hui planifié pour octobre 2011. Ce sera également un événement très important pour l'Europe puisque les deux satellites qui seront lancés seront les premiers de la constellation européenne Galiléo.

La base de Kourou en Guyane, base de lancement pour l'Europe, va également accueillir le nouveau lanceur Vega de l'Agence spatiale européenne pour un premier lancement prévu fin 2011, début 2012. Vega, comme vous le savez, vient compléter la gamme des lanceurs disponibles pour l'Europe, et le triplé Vega-Soyouz-Ariane permettra dans les prochaines années, de répondre aux demandes aussi bien institutionnelles de la part des autorités européennes que commerciales.

Enfin, comme ma délégation a eu l'occasion de le dire avant-hier à l'occasion du segment commémoratif, le CNES, le Centre national d'études spatiales, célèbre lui aussi ses 50 ans cette année. Je vous invite, et je réitère cette invitation, à visiter le stand du CNES dans la Rotonde, dans l'exposition internationale, qui présentera ainsi pendant tout le mois de juin, le rôle joué par mon pays dans l'aventure spatiale. Des élèves du Lycée français de Vienne qui ont contribué par leurs travaux au contenu même du stand, seront heureux de vous y accueillir tous les jours et de vous le présenter lors des pauses du déjeuner pendant toute la durée de cette session. Monsieur le Président, je vous remercie.

Le PRÉSIDENT : Je vous remercie aussi, Votre Excellence, pour votre déclaration au nom de la France. *[interprétation de l'anglais]* : Je donne la parole à la Fédération de Russie.

M. G. F. KARABADJAK (Fédération de Russie) *[interprétation du russe]* : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, cette session est une session spéciale du Comité et à plusieurs égards. La Fédération de Russie souhaiterait d'ailleurs commencer par vous féliciter pour votre

accession à la Présidence, et nous saluons ici un homme sage, un cosmonaute, un cosmonaute qui connaît, pour l'avoir vécu, la complexité de l'exploration spatiale.

Monsieur le Président, la délégation russe, à l'instar d'autres délégations, souhaiterait transmettre ses condoléances et sa solidarité au Japon qui a été frappé par une véritable tragédie. Cette époque est une époque difficile pour le Japon, et c'est la raison pour laquelle nous avons immédiatement transmis nos condoléances à ce pays.

Notre délégation souhaiterait émettre un vœu, nous espérons que les conséquences technologiques de cette tragédie pourront être surmontées avec beaucoup d'efficacité et nous espérons que les blessures sauront être soignées.

Monsieur le Président, en 1961, l'humanité avait un rêve, l'homme voulait voler dans les étoiles. Ce rêve est devenu réalité. Cela a été le résultat des efforts titanesques réalisés par des chercheurs, par des concepteurs, par des experts qui ont permis de faire des idées novatrices et des solutions novatrices une solution. Il ne faut pas, bien sûr, oublier l'exploit réalisé par le premier cosmonaute Yuri Gagarine, qui a fait de sa première mission dans l'espace un véritable succès. Je dois dire que Yuri Gagarine a ouvert une ère historique, l'ère de l'exploitation spatiale et grâce à Yuri Gagarine tous les citoyens de la planète ont eu une vision nouvelle du monde.

L'Assemblée générale des Nations Unies a pris la décision de déclarer le 12 avril, la Journée internationale des vols spatiaux habités. Cette journée est pour nous particulièrement importante, pour nous et pour les générations futures, car ce sont les générations futures qui devront consentir de nombreux efforts afin que les activités spatiales demeurent des activités à des fins pacifiques, et c'est aux générations futures de faire en sorte que l'on réponde aux aspirations de l'humanité tout en préservant la paix et la sécurité et tout en respectant les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Ce sont ces objectifs louables que souhaite atteindre le COPUOS. Le COPUOS a mis au point des traités internationaux essentiels, des traités qui ont permis d'en arriver au droit spatial international contemporain. Le COPUOS a organisé plusieurs conférences sur l'exploration spatiale et sur les utilisations pacifiques de l'espace et tout ce qui a été obtenu par le Comité, tout ce que souhaite encore obtenir le Comité à un lien inaliénable avec le travail réalisé par le Bureau des affaires spatiales. Ce Bureau est un générateur de nouvelles idées. Ce Bureau réfléchit sur l'utilisation des compétences

techniques et sur le potentiel des techniques spatiales.

Nous souhaiterions dire au Bureau des affaires spatiales, à ses responsables et à ses employés, nous souhaiterions leur dire merci, merci pour le travail que vous avez réalisé.

Monsieur le Président, le Comité est saisi d'un certain nombre de questions. Parmi ces questions, nous avons également la façon dont nous devons surmonter les menaces internationales. En fait, il s'agit de créer une assise stratégique et de coopérer. Nous devons développer des modèles de coopération dans le domaine de l'observation terrestre en temps réel, et dans le domaine de la surveillance des changements mondiaux. Nous devons coopérer dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles. Nous devons essayer de lutter contre la menace que constituent les astéroïdes. Cela signifie qu'il sera nécessaire de définir des approches juridiques et peut-être que dans le cadre des Nations Unies, il faudra créer un groupe d'experts gouvernementaux chargé de cette question.

Nous sommes tout à fait conscients du fait qu'il nous faut participer activement à de nombreuses initiatives très utiles. Lorsque je dis que la Fédération de Russie va adopter des mesures supplémentaires et des mesures décisives, vous devez me croire. Nous allons adopter des mesures pour surmonter certains des obstacles auxquels, malheureusement, nous nous sommes heurtés.

Il y a également un autre élément particulièrement important. Comment faire en sorte que le Comité soit en mesure d'analyser les avantages pratiques de l'exploration spatiale ? Nous avons là tout un ensemble de questions et ces questions relèvent également d'un cadre institutionnel qui doit être mis en place pour renforcer la coopération internationale, pour mieux appliquer les technologies spatiales.

Il existe des ressources qui n'ont pas encore été utilisées à cet égard. Les résultats obtenus par la Russie dans ce domaine, ces résultats peuvent, selon nous, être utiles pour la communauté internationale. Par exemple, en Russie, nous avons une doctrine pour les accords intergouvernementaux sur la protection des technologies spatiales. Cette doctrine est devenue réalité lorsque nous travaillons, par exemple, avec la Corée, le Brésil, l'Ukraine, le Kazakhstan et le Belarus, ou encore avec d'autres partenaires. Ces accords ont permis de placer la barre très haute et cela permet de réglementer les relations entre les différents États dans un domaine quelque peu sensible, dans un domaine où il existe des intérêts nationaux, où il existe des besoins internationaux,

où il faut procéder à un échange de technologies et où il faut respecter les régimes qui existent déjà. L'objectif de ces accords est de veiller à ce que différents pays sur une base mutuelle, comment les différents pays peuvent s'assurer que les avantages soient des avantages pour tous. Nous devons disposer d'un environnement sûr, d'un environnement juridique permettant une véritable coopération dans le domaine spatial, sur la base d'une politique, d'un ensemble de méthodes qui permettront un contrôle légitime de la part des experts.

Je pense que cela est très intéressant pour tous les pays, y compris les pays en développement.

Monsieur le Président, la décision visant à inscrire à l'ordre du jour du Sous-Comité scientifique et technique la question de la viabilité à long terme des activités spatiales, cette décision a été le résultat d'un effort qui a été réalisé. L'objectif étant de faire en sorte qu'un consensus se dégage. Le libellé de ce point de l'ordre du jour, ce libellé a été repris des pratiques internationales de certains États. Ce libellé n'a pas tenu compte des Principes consacrés dans le droit spatial international.

Par exemple, nous savons que les États-Unis ont leur propre stratégie de sécurité nationale qui inclut des lignes d'orientation pour accroître la durabilité dans le cadre du développement de l'industrie spatiale américaine. En Russie, ce terme de durabilité n'est pas automatiquement utilisé, systématiquement utilisé pour ce qui a trait aux activités spatiales. Dans notre système juridique et normatif, dans nos pratiques et dans notre prise de décision, nous utilisons très efficacement d'autres termes. Bien sûr, je ne veux pas ici en faire un problème sans solution. Il s'agit plutôt d'un problème de glossaire international.

Néanmoins, pour que nos travaux soient fructueux, il serait utile pour nous tous d'avoir une liste, un glossaire indicatif de ces éléments qui rentrent dans le concept de durabilité et de viabilité, particulièrement pour ce qui a trait aux activités spatiales. Nous serions tout à fait disposés à entendre les suggestions de la part de nos collègues, et de notre côté, nous avons quelques réflexions dont nous aimerions vous faire part et qui, selon nous, pourraient contribuer positivement à trouver une décision globale que l'on pourrait prendre ici concernant la portée des travaux de ce groupe de travail sur la durabilité à long terme des activités spatiales. Le président de ce groupe de travail, M. Martinez, est un excellent organisateur. Il a une vision large et réaliste des domaines en question. Nous sommes prêts à le soutenir en toute occasion dans le cadre de ces travaux importants.

Nous espérons sincèrement que cette session fera que nous puissions en tant que groupe, évaluer toutes les suggestions, toutes les initiatives et prendre une décision étayée et concertée. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Si je puis prendre une minute de plus de votre temps, à titre informatif. Outre les invitations électroniques que nous avons déjà envoyées, j'aimerais rappeler aux délégués que la représentation permanente de la Fédération de Russie vous invite, invite le Bureau des affaires spatiales et tous les participants, et j'insiste, tous les participants à cette session à vous rendre à la réception à la mission de la Fédération de Russie à l'occasion de ces deux anniversaires dont nous avons grandement parlé. Merci beaucoup pour votre attention, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation du russe*] : Merci beaucoup au représentant de la Fédération de Russie pour son allocution. [*interprétation de l'anglais*] : Petite remarque. Les interprètes ont le texte de votre déclaration. Vous pouvez le lire à vitesse normale, donc vous ne devez pas surveiller l'interprétation. Vous pouvez lire le texte à vitesse tout à fait normale. Merci.

L'orateur suivant sur ma liste, le représentant du Chili.

S.E. M. A. LABBÉ (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi de vous exprimer la satisfaction de mon pays de vous voir à la Présidence de nos travaux. Nous avons suivi attentivement votre engagement en tant que Président du Comité et nous saluons les efforts sans relâche que vous avez déployés pour vous assurer que cette session historique se déroule de façon fructueuse.

Nous félicitons également tous les membres du Bureau, Mme Othman, Niklas Hedman, ainsi que les fonctionnaires du secrétariat qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de cette session une session aussi brillante que fructueuse.

Nous nous associons également aux expressions de solidarité et de condoléances qui ont été faites pour exprimer le sentiment collectif, le sentiment de tous, que nous avons suite à la tragédie qui a frappé la population du Japon. Nous voudrions que cette solidarité soit étendue en toute connaissance de cause suite à la gravité, la dureté de cette catastrophe naturelle, cette tragédie naturelle puisque nous sommes également sur la ceinture de feu du Pacifique, de l'autre côté de cet océan. Nous voulons souligner avant tout, le courage, le stoïcisme, la discipline sociale que nous avons pu constater dans ce peuple noble japonais. Nous sommes sûrs que cette expérience

douloureuse fera de ce peuple un peuple plus uni, plus vibrant et plus grand que jamais.

Monsieur le Président, les anniversaires qui, au cours de cette session, sont fêtés, sont source de satisfaction mais également de réflexion. Satisfaction pourquoi ? Suite aux progrès de l'humanité vers une dimension qui, pendant des siècles, a captivé l'imagination, les rêves des civilisations qui nous ont légué une imagerie mythologique et poétique et qui accompagnent les arts jusqu'à aujourd'hui.

Une satisfaction suite à l'exploit de cette grande nation russe qui, après nous avoir donné Soljenitsyne, Khaykovich, nous a également offert Yuri Gagarine que nous admirerons toujours comme le pionnier de l'espace et comme un être humain exemplaire. Satisfaction finalement pour cet acquis de coopération internationale que nous avons consolidé en cinq décennies et reflété par ce Comité de façon éloquent.

Satisfaction finalement, parce que la gestion multilatérale de l'espace réunit non seulement aujourd'hui les États, mais également au monde universitaire, au secteur privé et à la société civile, acteurs naturels tout engagement collectif et collégial dans un monde globalisé et qui est précisément le fruit de tant d'applications spatiales qui contribuent au bien-être et à la sécurité de l'homme.

Réflexion, pourquoi ? Parce que cet organe des Nations Unies suite au processus de réforme lancé en 2005 à New York, ne s'est pas soustrait à cette obligation d'auto-examen sous un œil critique pour mieux satisfaire, pour mieux relever les défis du monde multilatéral contemporain. Ce Comité, comme nous le savons tous, a surgi lors de la Guerre Froide et certaines de ses caractéristiques et pratiques sont le fruit d'une phase de confrontation idéologique et géopolitique qui aujourd'hui a été surmontée grâce à l'interdépendance propre à la mondialisation et à la conviction selon laquelle les problèmes de l'humanité ne peuvent pas être résolus par une seule nation ou un seul groupe d'États, mais qu'il faut une action concertée dans les grands domaines de la paix et de la sécurité, le développement de les droits de l'homme.

Les efforts pour améliorer le fonctionnement du Comité, du COPUOS et de ses organes subsidiaires doivent être assumés par tous avec bonne volonté et dans la recherche d'une adaptation au paradigme et aux nécessités de l'actualité et en tournant le dos à la méfiance, à la rigidité idéologique aussi obsolète qu'improductive.

Ainsi, le Chili réitère aujourd'hui son enthousiasme vis-à-vis du dialogue constructif, pragmatique et sans idéologie. Son appel à se

pencher sur l'ordre du jour multilatéral avec une vision holistique qui stimule les synergies entre tous les acteurs concernés par ces questions, ces thèmes mondiaux. Son aversion profonde vis-à-vis de confrontations, d'alignements, et sa décision politique de traiter l'ordre du jour spatial avec les yeux et les oreilles bien ouverts, en reprenant, en brassant des visions du XXI^e siècle pour des problèmes du XXI^e siècle, en recherchant le développement et la sécurité de l'homme, la sécurité et le développement des personnes du XXI^e siècle.

Monsieur le Président, je ne prétends pas ici aborder dans le temps limité qui m'est imparti, imparti aux délégations, tous les thèmes importants inscrits à notre ordre du jour. Bien sûr, tous ces thèmes ont été abordés lors des interventions du G77 et du GRULAC, du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes auquel appartient le Chili. Néanmoins, sans aucun doute, le thème le plus brûlant auquel nous nous attachons lors de cette session est la durabilité à long terme des activités humaines dans l'espace extra-atmosphérique. Notre présence dans l'espace extra-atmosphérique a eu des conséquences négatives qu'il est nécessaire d'attaquer selon divers angles, y compris en incluant les compétences de ce Comité et de ses organes subsidiaires en se penchant sur la nature éminemment technique de ce problème.

Nous réitérons nos félicitations au groupe de travail mené par notre habile et infatigable collègue sud-africain, Peter Martinez, et nous manifestons ici notre volonté d'adopter lors de cette session, le mandat des travaux futurs en la matière.

Monsieur le Président, le multilatéralisme s'est fondé entre autres piliers, sur le pilier de la réglementation normative de l'activité humaine dans des domaines qui demandent, qui ont trait à la sécurité et à la certitude qu'apporte un État de droit. Le COPUOS, par le biais de son Sous-Comité juridique, a fait une contribution importante à la création, à la consolidation conceptuelle du droit de l'espace. Le Chili souscrit à cette école de pensée qui souhaite continuer d'avancer dans la réglementation et qui ressent cette nécessité de négocier dans l'instance compétente, un instrument qui empêche le déploiement d'armes dans l'espace extra-atmosphérique.

Parallèlement, dans le même temps, notre pays remarque que lors de ces trois dernières décennies, il n'y a pas eu de consensus pour la négociation d'instruments juridiquement contraignants comme cela est stipulé dans le droit des traités. Nous constatons également, néanmoins, que les exigences de réglementation de l'activité humaine dans l'espace ont été et continuent d'être

traitées par le truchement d'instruments de *soft law*, de nature flexible plus souple, et qui sont peut-être plus adaptés aux progrès vertigineux, progrès techniques vertigineux qui caractérisent notre domaine.

Ces instruments plus souples sont appliqués par différents acteurs spatiaux et actuellement, régissent d'importantes activités du secteur privé en matière spatiale. Comme le reflète l'histoire économique récente, les agissements du secteur privé doivent être réglementés qui conservent, qui préservent de façon efficace le bien de tous sans asphyxier l'entreprenariat, le dynamisme des marchés, et qui en outre, fournissent des mécanismes pour résoudre les conflits.

Donc, cette loi souple, *soft law*, joue par conséquent un rôle important qui est consolidé quand les acteurs en matière spatiale intègrent ces normes dans leur droit interne, leur législation interne. C'est par conséquent un chemin normatif qui vient compléter les réglementations traditionnelles et qui mérite toute notre attention et notre soutien. Le Chili est disposé à traiter de façon pragmatique et de façon imaginative toutes ces questions et explorer toutes les voies qui permettent les progrès en matière de droit spatial.

Monsieur le Président, le Chili poursuivra ses travaux intensifs pour avancer dans le cadre du multilatéralisme dans l'espace extra-atmosphérique. En particulier, nous chercherons à optimiser les contributions des applications spatiales au développement et à la sécurité de l'homme, en mettant en exergue tout particulièrement la concrétisation la plus rapide des objectifs du millénaire pour le développement et la préservation de notre planète. Nous le ferons à partir d'instances mondiales comme le COPUOS, mais également à partir d'instances régionales ou sous-régionales.

Au niveau national, notre pays travaille afin de renforcer sa coopération en matière spatiale avec d'autres partenaires comme l'Union européenne, l'Argentine, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée, l'Équateur, les États-Unis, la Fédération de Russie, l'Inde, le Japon et le Mexique, entre autres. Nous voulons attirer votre attention sur le fait que notre délégation est composée de l'État, du système universitaire et du secteur privé, c'est-à-dire est composé de tous les acteurs pertinents en matière spatiale, et tous ces acteurs sont soucieux, sont désireux de saisir cette occasion historique pour interagir avec leurs collègues du monde entier et ouvrir de nouveaux chemins de coopération aussi bien multilatéraux que bilatéraux. Cet effort se verra complété par le processus de consolidation du cadre juridique national que notre secteur spatial exige.

En résumé, Monsieur le Président, le Chili avance vers une maturité totale et espère devenir le plus rapidement possible, un acteur spatial.

Monsieur le Président, nous souhaitons que lors de cette session du COPUOS, nous atteignons un consensus, le consensus nécessaire pour lancer une nouvelle étape dans le traitement multilatéral des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Étape marquée du sceau de la mondialisation, de l'interdépendance, de cette nécessité de coopérer et également par ses objectifs clairs, faisables, visant le bien-être, la sécurité humaine et le profit total, l'exercice total des droits de l'homme par ces personnes, par les personnes qui doivent toujours être le destinataire final de tous nos efforts et de toute notre énergie. Merci infiniment, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le représentant du Chili pour son allocution. L'orateur suivant sur ma liste, le représentant du Venezuela.

M. M. CASTILLO (République bolivarienne du Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*]: Merci beaucoup, Monsieur le Président. Au nom de la délégation de la République bolivarienne du Venezuela, permettez-moi de vous féliciter, Monsieur, ainsi que le groupe de personnalités qui vous accompagne à la tribune et au bureau, à la tête des travaux de ce Comité. Nous vous souhaitons le plein succès lors de nos journées de travaux.

La République bolivarienne du Venezuela souscrit aux propos de solidarité exprimés par d'autres délégations envers la population du Japon suite à la catastrophe naturelle qui a frappé ce pays en mars dernier.

Ma délégation fait sienne la déclaration effectuée par Son Excellence Soltanieh de la République islamique d'Iran, au nom du Groupe des 77 et la Chine, ainsi que la déclaration effectuée par Son Excellence M. l'Ambassadeur Freddy Padilla de la République de Colombie, représentant le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, le GRULAC.

Monsieur le Président, vous savez que le 26 mai 2011, dans la ville de Caracas, le Ministre du Pouvoir populaire pour les sciences, la technologie et l'industrie intermédiaire a souscrit le contrat pour la construction et le lancement du premier satellite vénézuélien de télédétection, VRSS1, l'acronyme en anglais, en coopération avec la République populaire de Chine, par le biais de la société industrielle Grande Muraille. Il s'agit là du second satellite vénézuélien qui a été lancé dans l'espace d'ici à 2012, à des fins exclusivement pacifiques et destiné à l'observation de la Terre.

Ce que je viens de vous dire montre l'engagement du Gouvernement national depuis 1999, de concevoir et d'appliquer une politique publique en matière spatiale et d'utiliser pacifiquement l'espace ultra-terrestre, visant à promouvoir l'indépendance technologique. L'utilisation de la technologie spatiale pour le bien-être et l'inclusion sociale ainsi que pour satisfaire les demandes de gouvernements dans le domaine de la communication, de l'observation de la Terre et d'autres applications des techniques spatiales.

Lors de cette décennie d'élan technologique, le développement spatial vénézuélien est passé par un processus qui a permis la création de commissions, d'un centre spécialisé et d'une agence bolivarienne pour les activités spatiales qui est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2008. Cette agence, l'ABAE, a entre autres fonctions, celle de promouvoir et de stimuler la recherche scientifique et le développement technologique en matière spatiale. Sur cette base, elle travaille sur l'application de trois programmes spatiaux, à savoir, le programme VENESAT-1, le satellite Simon Bolivar, programme Centre de recherche et de développement, fabrication de petits satellites, et programme spatial VRSS-1, satellite vénézuélien de télé-détection.

Tous ces projets sont coordonnés par le Ministère du Pouvoir populaire pour les sciences, la technologie et les industries intermédiaires.

Le programme VENESAT-1, satellite Simon Bolivar, développé en coopération avec la République populaire de Chine, contribue à la promotion de valeurs culturelles, de l'éducation, de la santé, de fourniture de services de téléphonie rurale, l'internet, de programmes de télémédecine, de télésanté, d'éducation, ainsi comme la diffusion de signaux de radio et de télévision au niveau national. Actuellement, il y a 2 427 antennes qui sont installées sur tout le territoire de notre pays. En outre, la couverture sur les Caraïbes et l'Amérique du sud, permettra de renforcer l'intégration latino-américaine et caribéenne ainsi que la coopération internationale dans la région.

À partir de son lancement, le 29 octobre 2008 en Chine, le satellite Simon Bolivar se trouve à la position orbitale 78° ouest et fonctionne à 100% de sa capacité de conception. Il est contrôlé par 30 spécialistes nationaux qui font partie de l'ABAE, l'agence, 24h/24h et 365 jours par an.

En novembre 2009, a été installé sur la Station terrestre de Manga qui se trouve à Montevideo en Uruguay, le système de surveillance satellitaire CSMB qui sera utilisé pour surveiller le faisceau sud de la bande KU du satellite Simon

Bolivar, garantissant le traitement efficace des capacités satellitaires, visant à la fourniture de services de communication en Uruguay, en Bolivie et au Paraguay.

En juin 2011, les 26 professionnels qui restent, qui se trouvent en train de finaliser les études de doctorat en République populaire de Chine reviendront au Venezuela.

Pour ce qui est du programme Centre de recherche et de développement, fabrication de petits satellites. On recherche ici la production d'une technologie spatiale propre par le biais du réseau scientifique intégré au secteur spatial en favorisant la recherche dans des domaines transversaux comme science des matières, électronique, chimie, télécommunications, éducation, informatique, géomantique, géophysique, entre autres.

Finalement, soulignons le programme satellitaire VRSS-1 visant à renforcer la prise de décision à l'échelon gouvernemental en matière d'énergie, d'agriculture, de santé, d'éducation, d'environnement, d'urbanisation, de planification territoriale et de gestion intégrale des risques.

En résumé, le Gouvernement national, en s'acquittant de ces actions dans les thèmes spatiaux à court et moyen termes, a réussi à installer une plateforme satellitaire pour lier les réseaux de télécommunication de l'État aux nouveaux modèles d'économie sociale, par le biais du programme VENESAT-1.

Deuxièmement, intégrer des applications des techniques spatiales dans le secteur public qui viennent à étayer la prise de décision en matière d'énergie, d'agriculture, de santé, d'éducation, d'environnement, de planification, de contrôle territorial et de gestion complète des risques, par le truchement de la formation de talents humains en télé-détection et en systèmes intégrés géographiques et par le lancement du programme VRSS-1.

Troisièmement, créer des capacités nationales, que ce soit pour la formation humaine, aux ressources humaines, mais également l'infrastructure physique de surveillance contenu dans le potentiel technologique. Station terrestre de contrôle satellitaire, fabrication de petits satellites, de nanosatellites, opérateurs satellitaires et diplômés PHD en technologie satellitaire.

Monsieur le Président, les ressources humaines, la formation des hommes joue un rôle crucial dans les activités spatiales nationales. Aujourd'hui, nous avons plus de 1 100 fonctionnaires formés dans le domaine de la télé-détection et de systèmes d'information géographique, 52 professionnels diplômés de l'Institut de télé-détection de la République d'Inde

et de l'Institut de recherche spatiale du Brésil, 527 éducateurs du programme de formation du corps enseignant dans le cadre du système éducatif national qui a été lancé en 2007, 404 professionnels formés dans les ateliers nationaux de géomantique et 121 lors des cours de systèmes mondiaux de navigation par satellites, les GNSS.

À cela vient s'ajouter la réalisation du programme d'échanges scientifiques et technologiques organisés entre l'ABAE et l'institution spatiale européenne, EADS Astrium, visant à former des professionnels vénézuéliens dans la conception de plateformes satellitaires, le fonctionnement de stations terrestres de contrôle satellitaire et de gestion de programmes spatiaux. Nous avons atteint 90 professionnels qui sont maintenant diplômés en opérations satellitaires et en gestion de projets spatiaux. Il y a également une coordination avec l'entreprise Willy Ltd pour le cours aspects fondamentaux pour la sécurité des plateformes satellitaires, d'ici à la fin du mois de juin 2011.

Dans cet ordre d'idée, il convient de souligner la participation institutionnelle de l'ABAE et de l'Agence dans des activités universitaires et scientifiques en matière spatiale. Lors de l'année 2010, l'ABAE a fait une exposition lors de la troisième Conférence scientifique des télécommunications, technologies de l'information et des communications en Quito en Équateur, au colloque "Programme de petits satellites pour le développement durable" qui s'est tenu à Graz en Autriche. Il a également participé au cours "Application des systèmes mondiaux de navigation par satellites, GNSS au service du développement humain", et au 61^e Congrès international de l'astronomie. Ces deux derniers à Prague en République tchèque.

De la même manière, nous pouvons vous dire avec satisfaction que lors de l'année 2010, l'ABAE a publié cinq articles dans des revues qui se concentrent sur des thèmes centraux comme la gestion spatiale, les télécommunications, des études gravimétriques à partir de données satellitaires émanant du Venezuela qui seront disponibles au stand du Venezuela qui se trouve à la Rotonde.

Pour ce qui est de l'information relative à l'observation de la Terre, depuis 2007 jusqu'à ce jour, le Gouvernement national a obtenu, traité et indexé plus de 50 000 images provenant des satellites SPOT-4 et 5, parmi lesquelles 20 000 ont été fournies à des organismes de l'État et au secteur universitaire. Ce sont des aspects qui seront renforcés par le lancement du satellite vénézuélien VRSS, de télédétection.

Pour ce qui est du projet d'application des technologies satellitaires dans les programmes spatiaux, l'ABAE, en coordination avec le Ministère de l'éducation et de la santé du pays, met sur pied un projet de télémédecine et télééducation dans les communautés indigènes de la municipalité Antonio Diez dans l'État Delta Amacuro.

Fin 2009-2010, nous avons pu bénéficier de l'interconnexion satellitaire d'écoles, de services ambulatoires, l'accès à internet à des fins éducatives et médicales, l'installation et le fonctionnement de 32 centres d'informatique et de télématique, l'installation de panneaux solaires dans 12 communautés, le renforcement des systèmes photovoltaïques dans des écoles, outre l'élaboration de matériels de formation en télémédecine et télééducation, la formation du corps enseignant, du personnel du domaine de la santé, les habitants du secteur, ainsi que l'incorporation des populations indigènes au cadre professionnel en tant qu'appui technique.

En changeant de thème et comme partie de ses attributions, l'ABAE a coordonné avec d'autres organismes nationaux, l'insertion de la technologie spatiale en tant qu'outil d'appui à la gestion publique. Parmi les résultats obtenus, soulignons le renforcement du réseau sismologique national de la Fondation vénézuélienne de recherche sismologique, FUNVI-6, proposition pour la gestion efficace d'images satellitaires en collaboration avec l'Observatoire national de sciences et technologies et d'innovations, l'Institut d'ingénierie.

L'utilisation des technologies spatiales pour la gestion des catastrophes en appui avec la protection civile, des activités sont planifiées, des activités de recherche relationnées au suivi du modèle orbital du satellite Simon Bolivar conjointement au Centre de recherche et d'astronomie SIDA.

À cet égard, lors du mois de novembre 2010, dans la ville de Caracas, a eu lieu le cours de formation pour l'application de la Charte internationale espace et catastrophes majeures, conjointement avec la Commission nationale des activités spatiales de l'Argentine, la CONAE. Cette action a facilité la mise en œuvre de la Charte internationale permettant d'obtenir des données satellitaires qui faisaient partie de l'agence JAXA, de l'opérateur RADARSAT et de CNES-SPOT, visant à faire face à la catastrophe naturelle qui avait frappé le littoral du pays en décembre 2010, suite aux effets négatifs du changement climatique.

Nous sommes en train de commémorer le cinquantième anniversaire des premiers vols spatiaux habités et le vol du cosmonaute russe Yuri

Gagarine et nous célébrons également les 50 années du COPUOS. L'ABAE, en coordination avec l'Ambassade de la Fédération de Russie, a organisé à Caracas, en avril 2011, un événement intitulé "Un espace pour la paix". Dans le cadre de cet événement, a également été organisée une exposition de photos et ont également été projetés des films et il y a eu également un débat.

Dans le cadre de la coopération internationale, l'ABAE travaille avec le représentant du Ministère chargé des relations étrangères afin de réviser, souscrire et ratifier les traités internationaux, et également afin d'analyser des stratégies futures de coopération.

Au cours de l'exercice 2009-2011, on a rédigé et on a discuté des instruments de coopération bilatérale avec l'Argentine, la France et la Russie. En 2011, on a également souscrit un accord de coopération avec la Bolivie et on continue de mettre en place des programmes de coopération avec la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Uruguay.

En conclusion, Monsieur le Président, je souhaiterais, au nom de mon Gouvernement, vous faire savoir que nous sommes prêts à contribuer à un débat productif, et nous souhaitons que cette session soit couronnée de succès. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le délégué du Venezuela pour cette déclaration. Il nous reste un dernier orateur pour le point 4 de l'ordre du jour, l'ESPI, l'Institut de politique spatiale européenne. Vous avez la parole.

Mme J. ROBINSON (ESPI - Institut de politique spatiale européenne) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, c'est un véritable privilège que de vous présenter les dernières activités de l'ESPI. Un certain nombre de ces activités ont un lien direct avec les travaux de ce Comité.

L'ESPI est un centre de réflexion et sa mission est de présenter aux décideurs des positions en toute connaissance de cause sur les questions à long terme relevant des activités spatiales mondiales et européennes. ESPI est par conséquent une enceinte indépendante permettant de développer des positions et des stratégies. ESPI organise également un réseau universitaire et de recherche, RESPRAN, et nous coopérons également avec les institutions non gouvernementales et gouvernementales.

Depuis la dernière session du Comité, l'ESPI a lancé plusieurs initiatives qui pouvaient être importantes pour le travail du Comité et je voudrais

mettre l'accent sur les activités qui se sont concentrées sur les applications spatiales en Afrique. À cet égard, en septembre 2010, l'ESPI a publié un rapport, rapport qui a été préparé en coordination avec le Conseil de la Présidence belge de l'Union européenne, en tant que contribution à la Conférence sur la coopération Europe-Afrique dans les applications spatiales.

La source principale de ce rapport a été une table ronde Afrique-Europe, organisée par l'ESPI lors du Sous-Comité scientifique et technique de 2010. Fin 2010 et début 2011, l'ESPI a également publié un certain nombre d'études et de documents d'orientation qui couvraient des domaines tels que les applications spatiales, les technologies, la sécurité et la réglementation. De façon beaucoup plus spécifique, deux rapports sur les mesures de confiance et de transparence dans l'espace pourraient constituer une contribution pour le travail du groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales. Tous les rapports de l'ESPI peuvent être téléchargés sur notre site web www.espi.or.at.

L'Institut continuera de servir d'éditeur de l'annuaire sur les politiques spatiales. La prochaine édition de cet annuaire qui couvrira la période 2009-2010, la prochaine édition sera bientôt à votre disposition. Les volumes des séries intitulées "Études dans les politiques spatiales" sont préparés par l'Institut ainsi que par des chercheurs extérieurs. Les livres sont également publiés par la maison d'édition Springer-Vin à New York.

ESPI estime que toute initiative, y compris les publications, peuvent appuyer le travail du Comité. Après avoir reçu un statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, ESPI a visité différents départements au siège des Nations Unies à New York, afin de discuter de la coopération future.

En conclusion, je souhaiterais saisir cette occasion pour inviter toutes les délégations à notre réception et à l'inauguration de notre exposition qui se tiendra le 7 juin 2011, à savoir la semaine prochaine, à 19 heures au siège de l'ESPI. Le Président du Comité fera une allocution d'ouverture dans le cadre de cet événement, et c'est pour nous un véritable honneur.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie pour cette déclaration succincte.

Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques (point 5 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués,

nous allons maintenant poursuivre et espérons conclure, l'examen du point 5 de notre ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques".

Je donne la parole à notre premier orateur. Le secrétariat vient de me faire savoir que le point 8 de l'ordre du jour sera abordé lundi matin. Donc, nous allons examiner le point 5 et après passer aux présentations techniques. La Fédération de Russie pour le point 5.

M. G. Y. BARSEGOV (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*]: Je vous remercie, Monsieur le Président. L'approche de la Fédération de Russie dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", est une approche très claire. Pour nous, ce sujet est un sujet prioritaire.

Ce que nous souhaitons c'est respecter les intérêts principaux. Il faut faire en sorte que l'espace soit exsangue d'armement et que la coopération soit une coopération à des fins pacifiques.

La situation stratégique qui existe dans le monde est une situation que l'on ne pourrait pas prévoir s'il y avait déploiement d'armes dans l'espace. Premièrement, compte tenu du fait que ces armes seraient à la disposition de tous. Compte tenu des caractéristiques technologiques, ces armes seraient utilisées de façon sélective et cela serait différent des armes de destruction massive, car ces armes, pendant des décennies, ont eu un rôle dissuasif, une dissuasion nucléaire. Selon les circonstances, la course aux armements dans l'espace pourrait pousser des politiques à utiliser des armements qui se trouveraient dans l'espace. Éliminer les obstacles, lorsque l'on parle de perception stratégique. Cela est important. Il y a également des décisions stratégiques qui doivent être prises par les pays qui disposent de ce type d'armement. Il y a également des mesures qui devront être adoptées.

Il faut éviter une répétition de la confrontation, une répétition de la concurrence parce que cela signifierait que les conséquences dans ce type de situation, seraient tout à fait imprévisibles. Nous savons tous qu'il est très difficile de vérifier que tout le monde respecte les accords de désarmement. Il serait pratiquement impossible, il serait très difficile de vérifier quoi que ce soit dans l'espace.

La Fédération de Russie estime que les actions des États qui pourraient engendrer le déploiement d'armes dans l'espace et l'adoption de doctrines envisageant la possibilité d'avoir recours à la force dans l'espace, remettraient en cause la

base morale et la logique politique soulignant le renforcement du mécanisme de non prolifération. Cela remettrait en cause également les Principes et les Normes fondamentales du droit spatial international.

En 2001, lors de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, la Fédération de Russie a présenté deux propositions. Première proposition, élaborer un instrument juridique sur le non déploiement d'armes de tout type dans l'espace, le non recours à la force pour ce qui est des objets spatiaux et tout en élaborant cet accord, la deuxième proposition visant à mettre en place un moratoire sur le déploiement de moyens de combat dans l'espace.

La Fédération de Russie avait également fait une déclaration, à savoir la Russie ne serait pas le premier pays à déployer des armes de tout type dans l'espace. La Russie avait demandé aux puissances spatiales de se joindre à son initiative. L'initiative russo-chinoise, initiative qui a été présentée lors de la Conférence du désarmement et qui a fait l'objet d'un projet de traité, ne fait que renforcer notre position à cet égard.

Monsieur le Président, de nouvelles occasions se présentent à nous. Nous devons œuvrer pour atteindre l'objectif final qui est le nôtre. Il faut par conséquent adopter des mesures de transparence et de confiance pour les activités spatiales.

Compte tenu des nombreuses années de travail réalisées de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'année dernière, le Secrétaire général des Nations Unies a publié un rapport final, rapport qui synthétisait les différentes propositions présentées par les différents États sur la question. Conformément à la résolution 65/68 de l'Assemblée générale des Nations Unies, il a été décidé de mettre en place, d'ici 2012, un groupe d'experts gouvernementaux, groupe qui serait chargé de synthétiser et d'élaborer des propositions et des recommandations concernant leur application et la pratique internationale.

Nous estimons que ce Comité, tout en respectant de la façon la plus rigoureuse son propre mandat, pourrait, dans son rapport prendre note de l'intérêt qui est le nôtre, à savoir obtenir des progrès tangibles, des progrès réels sur les questions que je viens d'évoquer. Nous devons tous réfléchir à l'importance de la coordination et cela vise également notre propre groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales. Il faut qu'il y ait coordination avec le groupe d'experts gouvernementaux que j'ai évoqué tout à l'heure. Il est clair que le mandat du groupe de travail pour ce qui est des mesures volontaires visant à promouvoir

la sûreté et la viabilité des activités spatiales et visant à fournir des informations concernant la situation dans l'espace, peut et doit être relié aux efforts qui seront consentis par le groupe d'experts gouvernementaux. Nous espérons susciter la compréhension de nos collègues, car les principes et les méthodes visant à élaborer une politique importante exigent une approche hautement responsable, une approche reposant sur une vision vaste des différentes composantes d'une situation véritablement complexe.

Monsieur le Président, au cours de ces dernières années, le Comité et ses organes subsidiaires ont constaté qu'il y a de grandes modifications qui ont été apportées aux méthodes de travail. Pourtant, jusqu'à présent, il n'a pas été possible de véritablement en arriver à des conclusions concernant nos méthodes de travail. Nous nous trouvons face à une situation qui clairement mérite une véritable réflexion, surtout lorsque l'on parle de sujets comme la préservation de la paix dans l'espace. Il y a des idées tout à fait louables qui ont été énoncées.

En fait, ce qu'il nous manque c'est une approche systématique, une approche visant à travailler dans ce domaine. Pourtant, nous ne souhaitons pas penser que la situation est véritablement dramatique, elle ne l'est pas. Et ce pour quelle raison ? Tout simplement parce que l'on ne peut que tenir compte du fait que certains des aspects des activités spatiales concernant, par exemple, l'utilisation pacifique des activités spatiales, sont des questions qui sont discutées dans le cadre de différents points de l'ordre du jour des deux Sous-Comités et du COPUOS. On a évoqué la rationalisation de mécanismes pour le développement pacifique de l'espace, le renforcement et l'élaboration d'un cadre juridique régissant les activités spatiales, ou encore le travail à réaliser afin que les activités spatiales aient lieu en toute sécurité, et le travail concernant la prévisibilité.

Je pense que nous pouvons dire qu'une solution d'ensemble concernant la portée des activités du groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales nous donnerait l'occasion de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de la question. Comment faire en sorte que l'espace soit utilisé à des fins pacifiques ? et comment mieux comprendre les aspects émergents ?

Deuxièmement, je pense qu'il nous est possible de progresser lorsque l'on parle des mesures de confiance. Le groupe d'experts gouvernementaux a été créé, nous avons un groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales qui va se pencher sur certains éléments,

éléments qui ont un lien direct avec les compétences du groupe d'experts gouvernementaux.

L'Union européenne dispose d'un projet de code de conduite pour les activités spatiales, et ce projet s'occupe des mêmes questions. L'Union européenne prévoit de mettre en place une nouvelle enceinte politique. Je pense que ce qui est important c'est la coordination et les mécanismes de coordination. Les événements et les processus que je viens d'énoncer confirment une chose, l'interdépendance, l'interdépendance de tous les éléments qui relèvent de l'utilisation pacifique de l'espace. Il y a l'hypothèse optimiste, à savoir que l'évolution générale des approches spatiales aura des conséquences positives sur le travail du Comité et sur les sujets de l'ordre du jour prioritaires. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le délégué de la Fédération de Russie et je donne la parole au Japon.

S.E. M. T. OSAWA (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, au nom du peuple et du Gouvernement japonais, je souhaiterais vous remercier pour les propos aimables qui ont été adressés à mon Gouvernement car nous vivons une situation difficile et une situation tragique depuis que nous avons été frappés par ce séisme et ce tsunami.

Monsieur le Président, c'est un véritable plaisir que de prendre la parole dans le cadre de la cinquante-quatrième session du COPUOS, session qui célèbre le cinquantième anniversaire du COPUOS. Je vais m'exprimer sur le point 5 de l'ordre du jour.

Afin de développer et maintenir des applications pour l'utilisation pacifique de l'espace, il importe de construire des liens concrets bilatéraux et multilatéraux entre les parties intéressées. Le Japon, pour ce faire, a organisé une conférence bilatérale avec les États-Unis, sur le GPS, conférence qui se tient tous les ans depuis 2001. Lors de la dernière réunion de janvier, le Japon a parlé du système d'augmentation satellitaire NTSAT et a parlé également de son programme de système satellitaire QUASI-ZENITH, alors que les États-Unis nous ont parlé de la situation actuelle pour ce qui est de leur système GPS.

Les deux pays ont saisi cette occasion pour réitérer l'importance de l'interopérabilité et de la compatibilité de tous les systèmes GNSS et prévus, avec le GPS et le QZSS.

Pour ce qui est des relations multilatérales qui ont été développées dans le cadre du COPUOS, le Japon ne peut qu'appuyer le Comité international sur le GNSS, l'ICG, Comité qui a été créé en tant qu'enceinte permettant un échange d'informations entre systèmes de navigation par satellites internationaux et régionaux. Le Japon participe activement aux débats visant à promouvoir une interopérabilité et une compatibilité accrues entre les prestataires de GNSS internationaux et régionaux.

Le Japon va organiser avec plaisir la 6^e Conférence d'ICG. Cette conférence va se tenir en septembre à Tokyo et nous allons coopérer avec les prestataires de GNSS et les pays utilisateurs. Cette coopération sera plus étroite que jamais. Nous pensons que les activités dans le cadre de cette 6^e Conférence ICG permettra de renforcer les projets GNSS et les applications.

En outre, le Japon va également coorganiser le Forum de l'Agence spatiale régionale Asie-Pacifique, APRSAF. Il s'agit d'un forum permettant aux pays de la région de parler de leur politique et de leurs plans spatiaux. Cela permet également de discuter de nos intérêts communs par le biais de l'utilisation spatiale. Le forum de cette année se tiendra du 6 au 9 décembre à Singapour et nous espérons que vous pourrez y participer.

Grâce à ces échanges de vues, le Japon espère pouvoir assurer l'utilisation pacifique future de l'espace.

Monsieur le Président, au nom du Japon, je souhaiterais réitérer ici que pour nous, COPUOS joue un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace, et ce non pas simplement pour les pays qui participent directement aux activités spatiales, mais également pour les pays qui dans le cadre de ce Comité, ont l'ambition ou le souhaite de participer à des activités spatiales à l'avenir.

Le Japon a toujours participé aux discussions multilatérales par le biais du COPUOS depuis sa création, et le Japon a toujours contribué au processus d'élaboration des règles et à d'autres projets, y compris l'élaboration des traités spatiaux et des Principes ou encore des Lignes directrices.

Inutile de préciser que le Japon réalise ses activités spatiales en respectant pleinement des règles. Afin d'encourager une participation plus vaste dans le processus d'élaboration des règles, le Japon estime qu'il est très important d'avoir des législations qui ne seraient pas juridiquement contraignantes, et c'est la raison pour laquelle nous coopérons à la formulation de ce genre de législation.

Monsieur le Président, je constate avec plaisir que la viabilité à long terme des activités spatiales est un sujet qui sera discuté par le Sous-Comité car cette question est une question qui est au cœur de l'utilisation à long terme de l'espace pour les applications pacifiques.

Au cours du dernier Sous-Comité, il a été décidé que quatre groupes d'experts seraient formés afin de pouvoir s'attaquer à la nature polyvalente de ce point de l'ordre du jour. Le Japon va participer à chacun de ces groupes et recommande M. Obara, Directeur du groupe d'environnement spatial de la JAXA, pour le poste de coprésident du groupe d'experts qui s'occupe de la météorologie spatiale.

Le Japon contribuera, présentera ses positions et écoutera les positions des autres, en particulier pour ce qui est de l'élaboration des mesures à long terme pour la viabilité des activités spatiales. En particulier, nous prévoyons de partager les connaissances techniques et les informations en matière de sûreté, informations que nous avons accumulées dans le cadre de nos expériences et dans le cadre de nos activités spatiales. Nous espérons que toutes les informations qui seront présentées pourront être résumées dans les temps et pourront être distribuées de façon appropriée, ce qui permettra de développer les moyens et voies d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.

Monsieur le Président, nos prédécesseurs ont énormément travaillé au cours de ces 50 dernières années afin de créer une fondation très forte pour nous. C'est en reposant sur cette fondation que l'on pourra construire le futur des utilisations spatiales. Le Japon espère que cette fondation continuera d'être utilisée pour assurer l'utilisation pacifique et viable de l'espace. Espérons que dans 50 ans, nos contributions seront considérées comme étant d'excellents exemples de moyens qui ont permis à l'espace d'être utilisé, non pas simplement à des fins pacifiques, mais puisse être utilisé également de façon durable pour les générations à venir. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie pour cette déclaration. Le dernier orateur au titre du point 5 est le délégué des États-Unis.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, aujourd'hui, nous assistons à un niveau sans précédent de coopération internationale dans le domaine de l'espace. Les États-Unis ont toute une histoire de coopération spatiale civile avec d'autres partenaires. Au cours de ces cinq dernières décennies, les États-Unis ont conclu plus de 4 000

accords avec plus de 100 nations et organisations internationales. Le niveau de la coopération ne fait qu'augmenter année après année.

L'année dernière, la NASA a signé 75 nouveaux accords internationaux avec des entités gouvernementales et non gouvernementales. Le nombre d'États qui investissent dans les activités spatiales n'a fait que croître également constamment, et il y a maintenant une présence significative du secteur privé dans l'espace.

Pour ce qui est de l'avenir, la coopération spatiale internationale continuera d'être particulièrement importante pour les États-Unis.

Depuis notre dernière réunion, les États-Unis ont lancé plusieurs initiatives internationales, et ces initiatives seront particulièrement bénéfiques et permettront l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques. Par exemple, les États-Unis ont renforcé leurs relations bilatérales, des relations très productives sur les questions de navigation satellitaire.

Les États-Unis souhaiteraient féliciter l'Italie et la Commission européenne pour avoir organisé avec succès la 5^e réunion du Comité international sur les systèmes de navigation par satellites, l'ICG5 et la réunion du Forum des prestataires qui s'est tenue à Turin en Italie du 18 au 22 octobre 2010.

Nous félicitons également le Bureau des affaires spatiales pour l'excellente façon dont cette réunion a été planifiée et a été organisée, et également pour son soutien continu en tant que secrétariat exécutif de l'ICG et du Forum des prestataires.

Les États-Unis continuent de fournir un soutien financier au Bureau des affaires spatiales en appui aux activités relatives au GNSS, y compris les ateliers régionaux et le soutien à l'ICG et au Forum des prestataires de services.

Les États-Unis ont également des relations bilatérales tout à fait productives, relations qui concernent les questions de navigation satellitaire. Nous avons des réunions régulières avec l'Inde, le Japon, la Russie et la Commission européenne, et nous discutons ensemble de la façon dont nous pouvons améliorer l'interopérabilité entre les systèmes, et améliorer les services apprêtés à la communauté internationale.

Dans une perspective beaucoup plus large, les États-Unis essayent de contacter également d'autres nations afin de renforcer la coopération internationale. Notre objectif c'est de promouvoir des objectifs d'exploration spatiale communs ou encore des missions d'exploration spatiale complémentaires ou coopératives ainsi que le développement de nouvelles technologies qui

constitueront des occasions uniques pour l'exploration et pour la découverte.

Dans un même ordre d'idée, les États-Unis travaillent dans le cadre du groupe d'observation terrestre, le GEO, avec les autres 79 États membres, la Commission européenne et 46 organisations participantes. Notre objectif c'est de mettre en place un système d'observation terrestre, le GEOSS. La vision GEO pour le GEOSS est d'en arriver et de concrétiser un avenir où les décisions sont prises en ayant à l'esprit le bien-être de l'humanité, tout en coordonnant les observations et le partage d'informations.

Les États-Unis sont également membres du Comité des satellites d'observation terrestre, le CEOS. Le CEOS a été reconnu comme étant le principal mécanisme de coordination pour le GEO et également l'agence spatiale qui coordonne le soutien au GEOSS.

À la lumière de ce qui précède et compte tenu des progrès intervenus dans le cadre du COPUOS, ma délégation ne sait pas s'il est véritablement nécessaire que le Comité réfléchisse sur les questions de course aux armements dans l'espace. Je pense qu'il existe de nombreux mécanismes multilatéraux tout à fait appropriés où l'on peut discuter des questions des armements. Le COPUOS ne peut pas et ne doit pas devenir une de ces enceintes.

Le COPUOS n'a pas été créé pour s'occuper de désarmement. Il y a de cela plus de cinq décennies, l'Assemblée générale a adopté la résolution 1348, résolution portant création du Comité ad hoc sur l'utilisation pacifique de l'espace. Cette résolution a constitué un pas en avant pour la communauté mondiale car cette résolution a permis de créer le COPUOS en tant que seul organe permanent de l'Assemblée générale chargé d'examiner la coopération internationale dans l'utilisation pacifique de l'espace. Ce concept, concept qui est encore d'actualité, à l'époque le concept était de faire du COPUOS l'organe de l'Assemblée générale chargé exclusivement de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace. Il était clair qu'il y aurait également des efforts indépendants qui seraient réalisés pour s'occuper des questions du désarmement. Ces questions du désarmement sont organisées dans le cadre de la Première Commission de l'Assemblée générale ou encore dans le cadre de la Conférence du désarmement de Genève.

Ce Comité a joué un rôle très important dans le cadre de la coopération spatiale et ce Comité constitue une enceinte exceptionnelle permettant un échange d'informations entre les pays développés et

les pays en développement. Échange d'informations sur les dernières évolutions en matière d'utilisation et d'exploration de l'espace.

Nous estimons qu'il existe des occasions tangibles permettant de renforcer la coopération internationale tout en respectant le mandat du Comité. L'examen de moyens permettant d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques a permis d'obtenir des résultats tout à fait mesurables et a permis de revitaliser le COPUOS. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les États membres ont pu renforcer leur coopération internationale dans les activités spatiales et cela signifie que le Comité doit améliorer ses méthodes de travail.

Nous en voulons pour preuve l'ordre du jour des Sous-Comité scientifique et technique et juridique qui ont été restructurés à la lumière des aspects organisationnels d'UNISPACE III. Nous en voulons pour preuve l'ajout de nouveaux points à l'ordre du jour du COPUOS qui concernent l'espace et l'espace et la société. Et nous en voulons pour preuve le fait que l'on examine par exemple, des questions telles que le COSPAS-SARSAT.

Il y a également une autre indication du succès des efforts que nous avons réalisés pour revitaliser le COPUOS. Il s'agit de l'importance du travail réalisé par le Comité pour la communauté internationale. Nous assistons à une augmentation croissante du nombre d'organisations intergouvernementales, d'ONG ou de sociétés privées qui souhaitent participer aux travaux du Comité. Je pense qu'il s'agit d'une évolution extrêmement positive. La présence d'entités non gouvernementales et la volonté des experts à faire des présentations spéciales ont enrichi le Comité et le Sous-Comité et le succès dans la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III sera largement tributaire de leur implication.

En conclusion, Monsieur le Président, à cet égard, je voudrais vous faire savoir que ma délégation est composée également de représentants d'agences gouvernementales et également de représentants de la Space Foundation et de l'Institut de politique spatiale de l'Université Georges Washington. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le représentant des États-Unis pour son allocution.

Mesdames et Messieurs les délégués, nous avons terminé l'examen du point 5 de l'ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques".

La Grèce a demandé la parole.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. J'ai demandé la parole au titre de ce point. Je pense que nous disposons de suffisamment de temps pour que je puisse intervenir pendant cinq minutes. Je vais partir demain, donc je ne pourrai pas prendre la parole la semaine prochaine au titre de ce point.

J'ai évité de parler au titre des autres points, mais je pense qu'il est important ici que je prenne la parole. Merci beaucoup de m'accorder ce temps.

J'ai écouté attentivement les interventions de mes collègues de la Fédération de Russie, des États-Unis, mon collègue du Japon également. Avant-hier, j'ai lu les conclusions du premier cycle de la Conférence sur le désarmement qui a terminé son premier cycle à la fin du mois dernier. L'impasse, malheureusement, n'a pas été résolue concernant les matières fissiles. Notre problème est constitué par les missiles.

Le dilemme dans lequel nous nous trouvons et qui est tout à fait logique et qui n'est pas simplement politique et éthique, est le suivant. Quelle est la différence entre une utilisation pacifique et l'autre utilisation qui n'est pas pacifique? Pourquoi cette scission au niveau institutionnel alors que nous exigeons que cela soit traité au niveau juridique? Voilà pourquoi il est nécessaire que nous nous penchions sur la création d'une organisation spatiale qui ait toutes les capacités, qui soit à même de mettre sur pied un système de vérification et de surveillance.

Il s'agissait d'une mention faite dans la première recommandation quelques jours après le lancement de Spoutnik-1, dans la résolution de l'Assemblée générale. Cette résolution avait été prise à l'unanimité. Premier point.

Deuxième point. Je ne sais pas comment faire. En Grèce, nous avons une expression et je ne sais pas comment le dire, nous avons arrêté, décidé une fois pour toute d'aller de l'avant.

Le cadre de réglementation existant n'est pas suffisant mais nous ne pouvons pas utiliser l'espace à des fins militaires mais qui sont soi-disant appelées pacifiques. Il n'y a pas d'utilisations militaires pacifiques. Toutes les utilisations militaires sont agressives. L'utilisation de l'espace, ici on parle d'utilisation militaire. 90% des radiofréquences sont utilisées à des fins militaires et à des fins militaires spatiales, ce qui est inacceptable. Après 50 ans et, utilisons le terme français, 50 ans de cohabitation, il faut que nous repensons un petit peu cette question. Merci beaucoup.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup à la Grèce. Nous allons passer maintenant aux présentations techniques. Est-ce que les personnes qui doivent faire les présentations, en tout cas l'une de ces personnes, peut faire sa présentation lundi ? Car à 18 heures, nous n'aurons plus d'interprétation. Nous passons beaucoup trop de temps chaque jour. Les journées sont de plus en plus longues et après 18 heures, nous ne pouvons parler que l'anglais et il y a encore de nombreuses déclarations et nous n'aurons pas le temps, dans ces conditions, de clore notre session. La présentation sur ma liste est celle de M. Marcel Egli de la Suisse, intitulée "Groupe de biologie spatiale : Centre d'appui spatial et d'appui à la recherche".

M. M. EGLI (Suisse) [*interprétation de l'anglais*] : Bonne après-midi, Mesdames et Messieurs. Je m'appelle Marcel Egli. Je travaille pour le Groupe de biologie spatiale suisse. Je suis à la tête de ce groupe. Je suis ravi d'avoir cette occasion de vous présenter ce groupe.

C'est un honneur pour moi d'être ici parmi vous, et j'aimerais commencer ma présentation par un historique. Le Groupe a été créé en 1977. Six ans plus tard, nous pouvions mener à bien la première expérience dans l'espace. Cette expérience a été menée à bien par la navette Columbia. Depuis lors, nous avons mené à bien de nombreuses expériences. Nous avons obtenu de nombreuses connaissances et actuellement, nous faisons des expériences biologiques dans l'espace mais également beaucoup d'expériences ont été glanées dans la conception de matériel pour mener à bien ces expériences dans l'espace.

En 2000, le Groupe de biologie a créé le Centre BIOTESC. Ce centre est l'un des neuf centres d'appui aux opérations et d'appui aux utilisateurs en Europe. Il est géré et organisé par l'ESA, l'Agence spatiale européenne. BIOTESC c'est l'acronyme pour le Centre d'appui spatial biotechnologie. Depuis 2006, nous menons à bien des expériences biologiques sur la Station spatiale internationale.

Vous voyez ici, en bas, vous voyez la petite équipe qui fait ce travail. Vous voyez à droite en bas la salle de contrôle. L'Agence spatiale européenne nous demande d'être responsables des expériences qui sont menées à bien dans le cube mais également dans le laboratoire.

Dans le cadre de KUBIK. C'est une petite installation utilisée dans l'espace. C'est un cube dont les dimensions sont à l'écran, 366 x 366 x 366 mm. On cultive des cellules dans l'espace. Cela dépend de l'organisme que l'on cultive, et l'on peut changer la température qui varie de 6° à 38° C.

Donc, on peut l'utiliser comme incubateur ou alors comme refroidisseur.

Dans ce cube, il y a suffisamment d'espace pour des insertions. On peut y insérer une centrifugeuse pour mener à bien des expériences de contrôle. Cette centrifugeuse peut être de 0,2g à 2 g. Donc, il y a différents modèles que l'on peut insérer ici. En bas de ce cube, vous voyez qu'il y a un système automatique. Donc, on peut utiliser beaucoup de logiciels dans ce matériel.

Le laboratoire BIOLAB. Il y a une charge utile multi-utilisateurs au laboratoire Columbus. Comme vous pouvez le voir ici sur les photographies, il s'agit d'un grand matériel volumineux. Il y a plusieurs unités, une unité de refroidissement, d'entreposage, mais également un mécanisme d'injection et des instruments spécifiques comme un microscope pour contrôler, pour analyser les échantillons dans l'espace. Vous pouvez également voir qu'il y a un ordinateur qui est installé dans ce BIOLAB avec un logiciel particulier afin que les astronautes puissent contrôler toutes les fonctions de ce BIOLAB.

Le BIOLAB a été installé sur la partie Columbus qui est attaché à la Station spatiale internationale. Donc vous voyez ici sur les photos comment nous avons procédé à l'installation et on peut y procéder à tous types d'installation, les opérations de cristallisation. Il s'agit d'un matériel avec lequel on peut mener à bien des expériences biologiques.

L'USOC, le Centre, a les obligations suivantes et mène à bien les opérations suivantes. Elle fait partie de la préparation des opérations dans l'espace et cela implique une collaboration avec l'ESA, avec le secteur industriel et avec les équipes scientifiques. Nous procédons également à des essais car nous voulons nous assurer que cela fonctionne dans l'espace. Nous faisons également des essais sur Terre, puis nous participons à la préparation des procédures de l'équipe. Nous disons aux astronautes ce qu'ils doivent faire. Nous participons également à la formation des opérateurs et, pour ce qui est du vol, nous menons à bien les opérations en vol. Nous pouvons contrôler, commander ces opérations à partir de notre Centre qui se trouve à Zurich.

En outre, nous aidons les astronautes quand ils sont en vol. S'il y a un problème qui surgit, nous sommes consultés et nous pouvons trouver une solution au problème qui serait susceptible de survenir.

Concernant le volet recherche, quand il y a une expérience biologique. J'aimerais tout d'abord mentionner les bioréacteurs spatiaux. Dans le groupe, cela est utilisé depuis longtemps. Nous

produisons ce matériel depuis longtemps. Nous pouvons cultiver des cellules dans l'espace. Vous voyez ici trois exemples différents de bioréacteurs. Les bioréacteurs dans l'espace sont importants. Pourquoi ? Parce qu'on peut travailler sur les tissus, l'ingénierie tissulaire. On peut également les utiliser pour le recyclage des déchets, c'est très important dans une station. On peut également les utiliser pour produire de l'oxygène, de la nourriture et à l'avenir, nous pourrions y cultiver des cellules. Quand nous ferons notre prochaine expérience dans l'espace, on n'aura pas besoin d'y apporter ces cellules, elles seront disponibles dans la station.

D'autres thèmes que nous abordons, la réponse immunitaire dans des conditions de microgravité, et puis ensuite la microgravité qui induit notre film musculaire. Nous sommes tous exposés à la microgravité et quand on y est exposé, on perd de la masse musculaire. À cet égard, vous voyez la réduction après 90 jours de repos. Vous ne quittez pas votre lit.

Nous formons les astronautes ou nous leur permettons de lutter contre cette perte de la masse musculaire. Ils font quelques exercices. D'autres mesures de lutte contre cette perte de masse musculaire vont être nécessaires.

Sur la Terre également, nous faisons face à ce problème qui est plus ou moins similaire, c'est la sarcopénie qui est liée à la perte musculaire, elle-même liée à l'âge. Le mécanisme qui sous-tend la sarcopénie n'est pas très bien connu. Dans le cadre de ces maladies, les forces mécaniques sont importantes. Notre corps a besoin d'une stimulation, d'un stimulus pour maintenir l'homéostasie tissulaire, pour la croissance du tissu des cellules, pour la remodelisation, pour la synthèse protéinique, et également l'induction de l'expression génétique. On a besoin d'une simulation mécanique. Si nous n'avons pas ce stimulus mécanique, des problèmes peuvent survenir, l'ostéoporose, l'ostéoarthrite, la tendinopathie, l'athérosclérose, la fibrose, dans différents tissus.

Élément important ici. Ce n'est toujours pas clair la manière dont ces forces mécaniques vont se convertir en signaux pour les réponses biologiques. Voilà ce sur quoi nous portons nos recherches. Vous voyez ici des expériences, les premières expériences qui montrent que même de petites cellules répondent à la microgravité. Vous voyez, il y a une division qui est réduite dans des conditions de microgravité. Mais vous voyez qu'il y a une augmentation de la formation de fibrose dans les poumons, par exemple. Donc, voilà, c'est une réponse des muscles, donc il y a une fibrose qui est accrue.

Dans des conditions de microgravité, la formation de ces muscles atteints de fibrose, après 30 minutes d'exposition à la microgravité, vous voyez une grande réorganisation de la structure cellulaire entre les cellules. Vous voyez ici, la partie en vert représente une certaine protéine de la cellule est beaucoup plus dense, dans les conditions de 1G, de microgravité. Tout cela est fascinant. Tout le monde veut faire des recherches sur la Station spatiale internationale. Mais c'est difficile d'avoir un peu de place, d'utiliser le matériel qui est disponible, donc on fait beaucoup de recherches sur Terre, des études terrestres qui utilisent différentes plateformes, qui permettent de créer la microgravité.

Cela peut être fait également lors de vols. Vous voyez. Cela est géré par l'Agence spatiale européenne, organisé à Bordeaux. Cette trajectoire permet 20 secondes de microgravité et cela est suffisant pour faire des recherches sur certains effets particuliers. Il y a également d'autres méthodes qui provoquent ces conditions de microgravité. À Zurich, nous avons une machine qui crée cette microgravité ou qui simule la microgravité. C'est une machine de localisation aléatoire.

Je voudrais vous montrer une petite vidéo qui résume tout ce que je viens de vous dire, et cela vous donne un aperçu intéressant de ce que nous faisons au sein de notre groupe et comment nous le faisons.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, M. Egli, pour votre présentation. Merci, c'était très intéressant. Deuxième présentation de la Fédération de Russie, M. Alexander Alferov, "Médecine spatiale, du vol de Yuri Gagarine à l'expédition interplanétaire". Nous ne disposons que de 16 minutes d'interprétation. Pourriez-vous être concis ?

M. A. V. ALFEROV (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, vous voyez le lancement du premier satellite artificiel de la Terre et le premier vol spatial habité, Yuri Gagarine, 1961.

Recherches biomédicale et médicale ont précédé le premier vol spatial habité. Dans les années 1940-1950, dans notre pays, un certain nombre d'expériences ont été faites en vol sous orbitaire avec un certain nombre d'objets. Nous avons regardé les effets de l'accélération, les rayonnements ionisants, la radiation en UV et d'autres effets, et les effets sur les processus biologiques et physiologiques. Les expériences avec les chiens ont montré que les animaux pouvaient endurer de courtes périodes de

microgravité et d'accélération sans grands troubles physiologiques.

Entre 1951 et 1960, 30 chiens ont été envoyés dans l'espace. Vous voyez donc qu'il s'agissait là des premiers cosmonautes que vous avez vus en bas de l'image. Premier vol spatial habité, premier vol avec un être vivant, avec un chien. Le chien, c'est une chienne appelée Laika. Au centre, vous voyez un fragment des données physiologiques enregistrées lors de ce vol.

Cette expérience a montré qu'un organisme vivant pouvait supporter la microgravité. Lors des deuxième, troisième, quatrième et cinquième vols, nous nous sommes posé de nombreuses questions. Des critères nous ont permis de tirer des conclusions importantes. Un vol habité en orbite à une distance sous orbitaire pouvait être fait. Pour préparer ce premier vol spatial habité, nous avons mis au point une méthodologie pour la sélection des cosmonautes, sur ces facteurs, la possibilité d'endurer des facteurs extrêmes, une grande endurance, une stabilité psychologique. Les candidats ont été soumis à des tests dans des chambres isolées, dans des salles d'isolement, sur des centrifugeuses, sur des chaises vibrantes. Ils ont suivi une formation physique. Vous voyez ici ces photos qui sont uniques et vous voyez la formation de Yuri Gagarine avant le vol. À la veille de cet événement historique, la Commission nationale a chargé Yuri Gagarine de la responsabilité de ce premier vol habité. À gauche, vous voyez les derniers contrôles médicaux et Gagarine prêt à être lancé dans l'espace.

Pendant la mission de Yuri Gagarine, sa santé était constamment surveillée avant le vol, pendant le vol et après le vol. Au milieu, l'image vous montre l'électroencéphalogramme de Yuri Gagarine pendant la mission. Ces données ont été transmises à la Terre de façon télémétrique et il a pu y avoir une surveillance médicale en temps réel. La conclusion la plus importante que l'on a pu tirer des résultats de la surveillance médicale de la santé de Yuri Gagarine, c'est qu'un vol spatial sur le court terme n'a aucune conséquence pathologique sur l'organisme.

Le vol de Gagarine a confirmé qu'un être humain peut tout à fait voler dans l'espace, et cela a été le départ d'une nouvelle discipline, la médecine spatiale. Dans le cadre de la médecine spatiale, des progrès très importants ont été réalisés depuis ces 50 dernières années, depuis le premier vol de Yuri Gagarine. Les progrès sont les suivants : les facteurs de risques concernant les vols spatiaux ont été définis ; on a pu également définir les conditions les plus importantes pour les vols beaucoup plus longs et on a pu mettre en place un système permettant de prévenir les maladies et les

pathologies lorsque les missions sont beaucoup plus longues. On a mis en place un système de soins de santé pour l'équipe, avant la mission, pendant la mission et après la mission, et nous avons mis en place également des systèmes stables de soutien de vie.

Il y a eu également des technologies de surveillance sanitaire et hygiénique et il y a également des systèmes de contrôle de l'équipage et de l'environnement, et les critères médicaux et psychologiques pour la sélection et la préparation des cosmonautes ont également été élaborés.

Il y a un programme de recherche qui a été mis en place et ce programme avait pour objectif d'améliorer le soutien biométrique pour l'équipage spatial.

Les facteurs de risques les plus importants sont à votre droite. Il s'agit de la microgravité, de l'accélération, des rayonnements spatiaux, des détournements des paramètres environnementaux, des tensions neuro-émotionnelles et de l'hypokinésie. Dans la phase initiale, nous avons pu constater une redistribution des fluides corporels et de nouveaux stéréotypes de locomotion. Après des vols un petit peu plus long, il y avait des changements beaucoup plus importants, donc des changements dans le système neuromusculaire, des changements dans le métabolisme haut électrolyte, des altérations des fonctions cardiovasculaires, des altérations et des modifications dans la densité des os et dans la teneur en calcium, et également des changements psychologiques.

Pour ce qui est du système actuel pour aider l'équipage, nous avons la sélection médicale et la formation, nous avons également les recherches cliniques et physiologiques régulières, et un certificat de santé. Pendant la mission, nous surveillons la santé de l'équipage. Il y a un pronostic qui est publié régulièrement. Il y a également un contrôle de l'utilisation des différentes mesures. Nous fournissons également un soutien psychologique si nécessaire et il y a également une surveillance de l'environnement. Après le vol, nous avons des programmes de réhabilitation et également des programmes d'endurance professionnels.

Ici, on vous montre que dans le cadre du système de surveillance médicale, il s'agit du vol de Yuri Gagarine, seuls trois paramètres avaient été enregistrés. À l'heure actuelle, pour les missions spatiales actuelles, vous avez onze paramètres excités, et vous pouvez les lire sur la diapositive. Vous avez, par exemple, la pression artérielle, l'électroencéphalogramme, les tests biochimiques, ou encore des tests d'endurance.

On a assisté à une véritable évolution dans le domaine de la médecine spatiale et on a mis en place de nouveaux systèmes qui sont utilisés dans la Station spatiale russe. Vous avez des exemples sur votre droite.

À l'heure actuelle, les scientifiques russes disposent d'un système de prévention des effets négatifs sur l'organisme humain. Ce système permet la tenue de missions spatiales de longue durée. Ce système a été appliqué pour la Station MIR et pour la Station spatiale internationale. Il y a un certain nombre de systèmes qui ont été conçus afin d'assurer la sûreté de l'équipage.

Il y a également une nouvelle génération de mesures de prévention qui sont utilisées dans le cadre de la Station spatiale internationale. Vous avez, par exemple, une formation multifonctionnelle. Vous avez des installations spécifiques pour cette formation. Vous avez également d'autres types de formations qui sont mises en place.

Dans le cadre des opérations de la Station spatiale internationale, nous avons également appliqué des mesures médicales et scientifiques au système cardiovasculaire. Nous avons mis en place des études psychophysiologiques. Nous avons mis en place des études sur la respiration, des recherches biologiques et nous avons également une recherche génétique sur les organismes vivants.

À l'heure actuelle, nous avons défini les problèmes biomédicaux qui peuvent se poser lors d'une mission à Mars. Il faudra réduire les effets négatifs qui seront le résultat du changement de gravité. Il faudra lutter contre la dosimétrie des rayonnements, protéger l'équipage, et il faudra surtout répondre aux besoins psychologiques des missions multinationales. Il faudra également des services de soins de santé disponibles à bord de la navette et il faudra également tenir compte des systèmes d'hygiène qui sont nécessaires si cette mission est une mission de longue durée.

À l'heure actuelle, nous sommes en train de préparer le projet FOBOS-GRUNT. Ce programme inclut des bio-indications concernant les prochaines missions spatiales habitées. Nous sommes en train de tester la viabilité de formes de vies terrestres au-delà de la géomagnétosphère et également la transportabilité au-delà de l'espace extra-atmosphérique. Des mesures de quarantaines planétaires sont envisagées et nous respectons les dispositions du COSPAR. Ici vous avez l'engin spatial FOBOS-GRUNT, le modèle qui va être lancé sous peu et les capsules qui contiendront des objets.

À l'heure actuelle, nous sommes en train de réaliser des expériences de simulations qui sont

réalisées par l'Académie des sciences russe et notre objectif est de développer un système biomédical en cas d'une mission spatiale habitée vers Mars. Nous allons essayer de tester et d'évaluer les différents moyens permettant la surveillance de la santé médicale, la prévention et de régler les problèmes physiologiques qui risquent de se poser. Il faudra optimiser la sélection de l'équipage et la formation. Il faudra mettre en place de nouvelles méthodes pour assurer l'efficacité et pour disposer de l'évaluation des paramètres psychophysiologiques. Il faudra également une interaction de l'équipage qui devra tenir compte du volet multiculturel.

L'autre objectif c'est la surveillance du microclimat et l'évaluation du fonctionnement du LSS et également la gestion des ressources. Ici, vous avez l'image qui montre un petit peu les expériences que nous réalisons à ce sujet. En bas, vous avez une simulation de la surface de Mars. Des simulations sont réalisées, donc vous avez des cosmonautes qui marchent sur cette surface et on essaie de voir quelles sont les conséquences. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie également pour cette présentation.

Je voudrais vous parler du programme prévu pour lundi et après, la dernière présentation sera réalisée en anglais, mais les interprètes vont nous quitter.

Notre programme pour lundi matin. Nous reprendrons nos travaux à 10 heures et à 10 heures, nous commencerons l'examen du point 6, "Application des recommandations d'UNISPACE III". Nous examinerons le point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session", et le point 10, "L'espace et la société". Nous conclurons l'examen du point 8 également, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session", et nous écouterons les déclarations qui n'ont pas pu être faites aujourd'hui.

Après la plénière, il y aura trois présentations techniques. La première sera réalisée par l'Italie, la deuxième sera réalisée par les États-Unis et la troisième sera réalisée par le Japon.

Lundi soir, il y aura une réception organisée par les États-Unis à 18 heures au restaurant du CIV.

Avez-vous des questions ou des observations à faire ? Ce n'est pas le cas. Je donne la parole au secrétariat.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Lundi matin de 9 heures à 10 heures, les

consultations informelles vont se poursuivre, consultations sur la viabilité à long terme des activités spatiales. Ces consultations seront présidées par M. Peter Martinez dans la salle M7, de 9 heures à 10 heures, lundi matin. Mais vous aurez cette information sur les écrans.

Nous avons également distribué dans vos casiers, un texte révisé du non document qui a été distribué tout à l'heure sur ce sujet. Il s'agit d'un texte révisé qui tient compte du résultat des consultations informelles qui se sont tenues

aujourd'hui. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, M. Hedman.

M. D. STONE et M. S. HUTCHINSON
(Association semaine spatiale internationale)
[*interprétation de l'anglais*] : [*partie non traduite*]

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : [*partie non traduite*]

La séance est levée à 13 h 8.